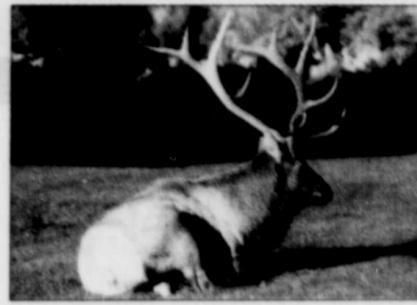


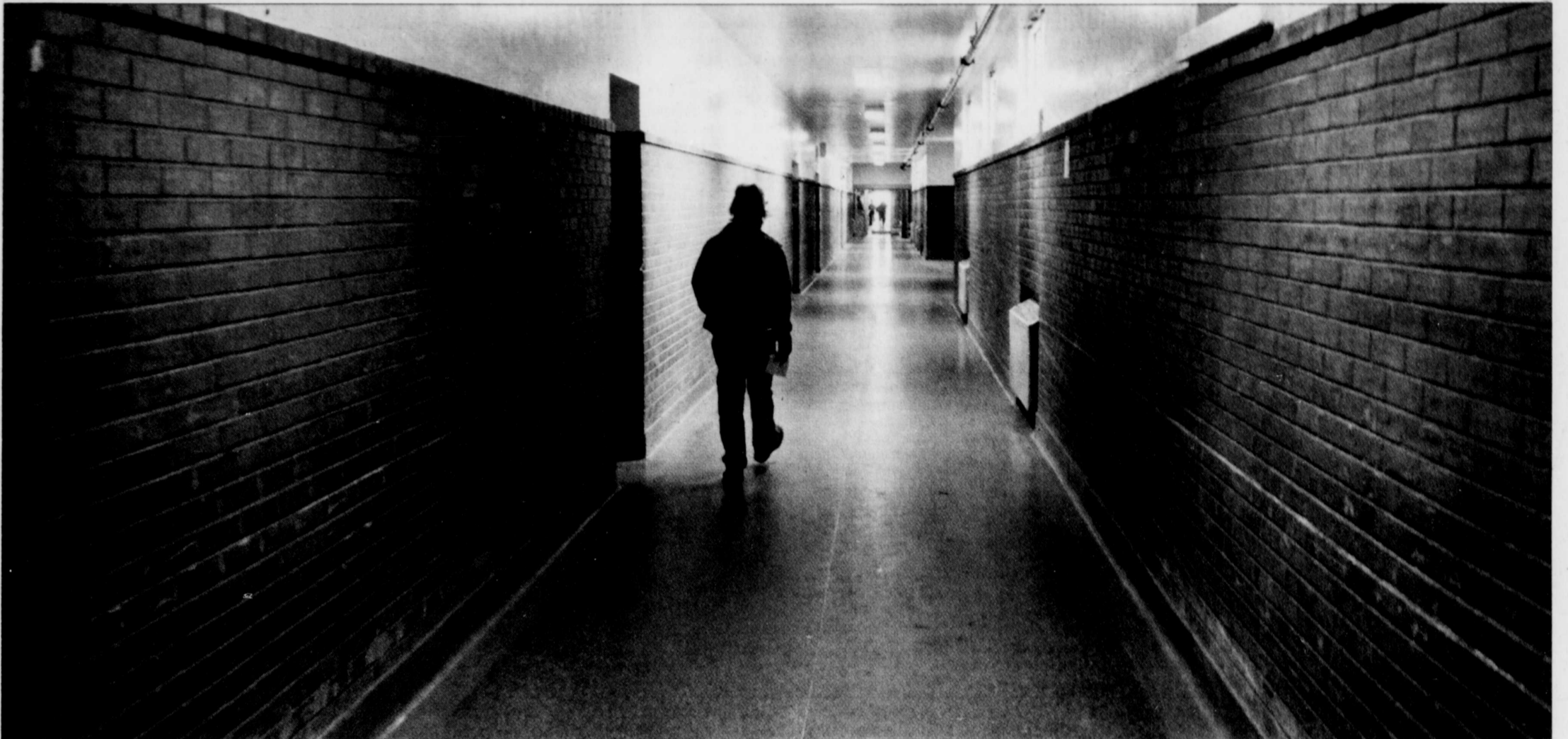
# ZOOM



Prion chez les cerfs et les wapitis D 2

Éditorial

Tabac: écrasons le « plan B » D 4



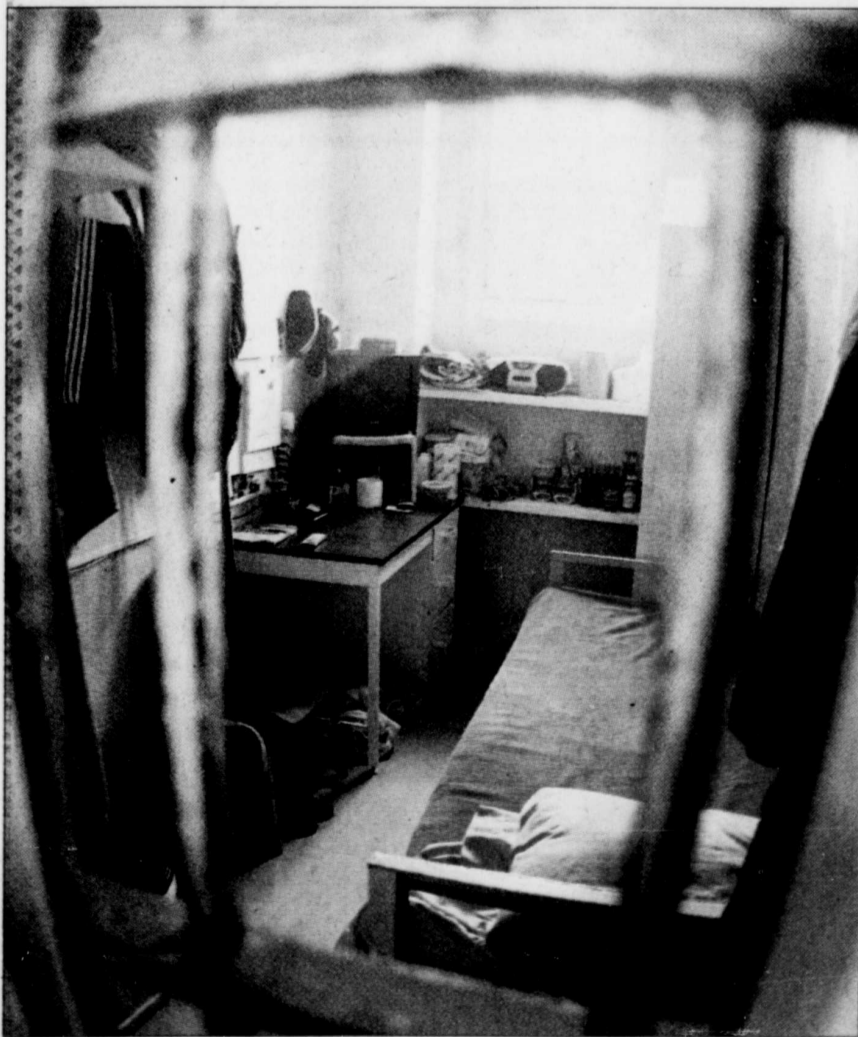
Dans un pénitencier à sécurité médium, comme le Leclerc, les détenus circulent beaucoup plus librement à l'intérieur que dans un pénitencier à sécurité maximale, ils ont accès à beaucoup plus d'activités et de « programmes », les cellules ne sont pas verrouillées pendant la journée et les gardes ne sont pas armés dans les postes de contrôle.

## Barbelés sur mesure

D'un niveau de sécurité à l'autre, une foule de détails changent le visage d'une prison et l'ambiance qui y règne

Sécurité minimum, médium, maximum... Dans un pénitencier, ces petits mots représentent un monde de différence, a constaté LE SOLEIL, lors de trois visites effectuées à Donnacona (maximum), à l'établissement Leclerc (médium) et au Centre fédéral de formation (minimum). Des visites pour lesquelles il a fallu bien sûr montrer patte blanche: pré-enquête sécuritaire, incluant la couleur des cheveux et des yeux, le poids et la grandeur, vérification judiciaire, passage au détecteur de métal, dépôt du téléphone cellulaire et du téléavertisseur, signature en entrant et en sortant... Bref, de quoi rappeler que nous n'étions pas dans une place publique!

PREMIER DE DEUX



Une cellule du pénitencier Leclerc

La rivière des Mille-Îles coule doucement de l'autre côté de la rue. Près de l'entrée, une balance invite au farniente. Du gazon, des arbres... On se croirait devant une grosse auberge de campagne, un peu vieillotte. Même son nom sème la confusion. Qui croirait que le « Centre fédéral de formation » est un pénitencier?

C'est pourtant dans cet établissement à sécurité minimum que des criminels endurcis terminent leur sentence, avant de reprendre le chemin de la liberté. Des hommes au passé souvent lourd, des meurtriers, des violents, qui ont progressé sur le chemin de la réhabilitation. Autrement, ils ne seraient pas ici.

Les beaux couvre-planchers au look de centre d'accueil et les plantes qui abondent partout ont sûrement un impact sur la qualité de vie quotidienne. Ils n'empêchent toutefois pas les « résidents » de la place de devoir se plier à de nombreuses règles et rendre des comptes sur leurs allées et venues, leurs projets, et les moyens qu'ils prennent pour les réaliser. Ainsi va la vie en prison...

Situé au cœur du vieux quartier Saint-Vincent-de-Paul, à Laval, le CFF est à des années-lumière de l'image que l'on peut se faire d'un pénitencier. Pour cela, c'est plutôt à Donnacona qu'il faut se rendre.

Caché au bout d'un champ, ce « maximum » a tout ce qu'il faut pour ne pas être confondu avec un camp de vacances: hautes clôtures surmontées de rouleaux de barbelés, miradors, gardes armés, murs gris en blocs de béton et grilles grinçantes. Partout aussi, des passerelles permettant une intervention serrée et sécuritaire en cas de grabuge.

Il faut dire que les pensionnaires ne sont pas tout à fait des *boy scouts*. On y retrouve notamment les motards criminels et leurs *frotteurs*, pour reprendre le terme utilisé par le directeur adjoint Carl Pelletier.

D'autres aussi, n'ayant rien à voir avec le crime organisé, mais représentant un danger pour la population, ou un risque d'évasion. C'est du moins l'évaluation qu'en fait le Service correctionnel du Canada. À notre arrivée, un homme sort entre deux gardes, menottes aux poignets et chaînes aux pieds. C'est ainsi que se font tous les déplacements extérieurs du maximum.

Dans la salle des visites, les tables sont munies d'un système d'écoute électronique, qui sera utilisé en cas de doute. Des caméras permettent d'aller chercher avec netteté le moindre détail. Difficile d'y passer de la drogue, quoique ce n'est jamais impossible, admet Carl Pelletier, tant les gars sont ingénieux. On a ainsi dû blinder les boîtes protégeant les fluorescents des douches, parce qu'elles servaient de cache.

Pour limiter la confection de *broue* (alcool frelaté), on a remplacé les tomates en conserve ordinaires par des tomates épicées. « Il faut penser délinquant nous-mêmes », rigole un peu M. Pelletier.

### PRESSION PUBLIQUE

Depuis quelques années, principalement sous la pression publique de l'Ouest canadien et de l'Ontario, les normes de sécurité se sont resserrées. Des pressions qui relèvent plus souvent d'un désir de voir le criminel « payer » durement pour son crime que d'un réel danger.

Ainsi, Donnacona s'apprêtait ce printemps à transférer un meurtrier ontarien vers un pénitencier à sécuri-

té moyenne. L'information est vite parvenue sur le terrain, et des pressions ont été faites. Carl Pelletier ne le cache pas: le transfert a été suspendu, mais ce ne pouvait être que temporaire. « Ce gars n'a plus rien à faire ici », tranche-t-il.

Le « médium » constitue bien sûr l'étape intermédiaire entre l'arrivée et la sortie. L'établissement Leclerc, situé à quelques centaines de mètres du CFF, ne laisse toutefois lui non plus aucun doute sur sa finalité. Ici non plus les clôtures ne sont pas là pour la forme. Plus vieillot, l'édifice est moins sordide que Donnacona, mais assez impressionnant malgré tout.

La différence y est malgré tout bien réelle: les détenus circulent beaucoup plus librement à l'intérieur, ils ont accès à beaucoup plus d'activités et de « programmes » (un mot qui a la cote dans les services correctionnels), les cellules ne sont pas verrouillées pendant la journée et les

### Sous la pression de l'Ouest et de l'Ontario, la sécurité a été resserrée

gardes ne sont pas armés dans les postes de contrôle. Comme au CFF, une piscine (dont l'entretien est assuré par le comité des détenus) est à la disposition des détenus, de même qu'un jardin communautaire.

Toutes ces petites choses ont un impact certain sur l'atmosphère des lieux, beaucoup moins lourde qu'à Donnacona.

À la cuisine, par exemple, c'est à peine si le petit col bleu des employés les distingue des détenus. Ce midi-là, il y a du foie au menu.

Comme dans tout pénitencier, le travail de nature professionnelle, qu'il soit dans les cuisines ou bien dans

Voir BARBELÉS en D 2



Claudette Samson

CSamson@lesoleil.com

## QUOI?

Vous avez de la difficulté à comprendre dans le bruit?

La prothèse de technologie numérique vous permet maintenant de résoudre ce problème. Elle s'ajuste automatiquement en amplifiant la parole tout en réduisant les bruits ambiants. Elle est disponible dans tous les modèles dont la prothèse super-miniaturisée.

Saviez-vous que...

Le coût de certaines prothèses auditives peut être défrayé entièrement par la Régie d'assurance maladie du Québec, la CSST, les anciens combattants et les assurances privées. Renseignez-vous!

Une période d'expérimentation vous convaincra de l'efficacité de nos prothèses auditives.

BÉRUBÉ • BRASSARD

AUDIOPROTHÉSISTES

PROTHÈSES AUDITIVES

L'oreille... entendre battre la vie.

QUÉBEC 522-3656  
320, Saint-Joseph Est, local SS-036

LORETTEVILLE 842-0793

Centre médico-dentaire • 153, boulevard Valcartier

LÉVIS 835-0497

53, avenue Bégin

EXTÉRIEUR SANS FRAIS: 1-800-363-7386

## BARBELÉS

Suite de la D 1

un atelier de métal, de maçonnerie ou de carrosserie automobile, est accrédité par une commission scolaire et permet à ceux qui le veulent bien d'apprendre un métier. Les travailleurs sont payés environ six dollars par jour.

« Notre visite est remarquable, mais ne fait aucun remous. Il y a 10 ou 15 ans, avoir un invité était exceptionnel, souligne Pierre Gauthier, au pénitencier Leclerc. Il se faisait traiter de noms. Mais aujourd'hui, il y en a tellement... »

Les rapports entre les détenus et le personnel se sont aussi considérablement améliorés. Aujourd'hui, il est courant qu'un détenu parle à un gardien. « Avant, c'était impensable », s'exclame l'agent correctionnel André Duchesne, de Donnacona, qui dit n'avoir jamais eu de problème avec un prisonnier en 26 ans de métier.

Les contacts demeurent tout de même limités. Le détenu qui en fera trop sera vite qualifié de « citoyen », un terme hautement péjoratif!

### CONTACTS EXTÉRIEURS

Les contacts avec l'extérieur sont nombreux et font partie de la démarche de réhabilitation. Outre les visiteurs et les groupes d'entraide tels les Alcooliques anonymes, il y a les rencontres sportives avec des bénévoles, entre autres.

Au Leclerc, trois fois par année, les détenus organisent une journée pour des enfants déficients mentaux. L'activité est très appréciée, de part et d'autre, selon son responsable, Michel Côté. Chaque gars est jumelé avec un enfant et s'occupe de lui toute la journée. Il y a des jeux, une roulotte de hot-dogs, et le comité des détenus remet des cadeaux à chacun.

Tout cela a de quoi en découdre avec la traditionnelle image du délinquant à la mine patibulaire. Bien sûr, il y en a. Mais la majorité de ceux croisés pendant nos visites seraient passés inaperçus dans la rue.

Pour plusieurs, qui sont restés « en dedans » pendant des années, ce retour hors des murs est pourtant difficile. Un geste aussi simple qu'aller au guichet automatique peut facilement servir au cauchemar.

« La première fois que je suis sorti après 10 ans, je suis revenu au bout de 60 jours, même si j'avais pas commis de crime. J'étais pas déçu de ça. Mais là, je me sens prêt », témoignait un détenu rencontré lors de ces visites.

## COMPARAISON ENTRE LES TROIS NIVEAUX DE SÉCURITÉ DES PÉNITENCIERS

Voici quelques caractéristiques distinguant les pénitenciers selon leur cote de sécurité. Certains points sont spécifiques aux pénitenciers visités.



Centre fédéral de formation



Pénitencier Leclerc



Pénitencier Donnacona

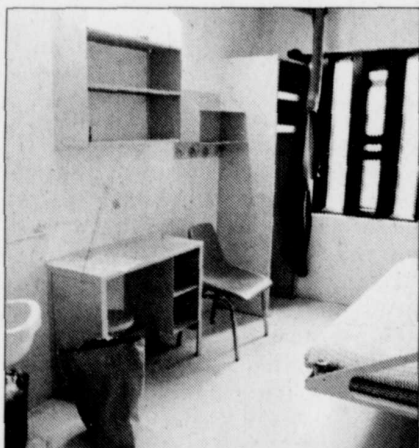
CRITÈRES	MINIMUM (Centre de formation)	MEDIUM (Leclerc)	MAXIMUM (Donnacona)
<b>Sécurité extérieure</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>clôture simple, héritée d'une autre époque (normalement, il n'y en aurait pas)</li> <li>miradors hérités d'une autre époque, non occupés</li> <li>pas de patrouille sauf en cas de doute de passage de drogue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>double clôture surmontée de rouleaux de barbelés</li> <li>gardes armés dans les miradors lors d'activités extérieures</li> <li>double patrouille motorisée autour de l'enceinte 24 heures sur 24</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>double clôture surmontée de rouleaux de barbelés</li> <li>gardes armés dans les miradors à une fréquence non déterminée</li> <li>double patrouille motorisée autour de l'enceinte 24 heures sur 24</li> </ul>
<b>Sécurité intérieure</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>contrôle allégé à l'entrée, avec simple porte vitrée verrouillée</li> <li>sécurité préventive avec délateurs (permet d'éviter les évasions, les meurtres, le grabuge...)</li> <li>aucun garde armé dans le pénitencier</li> <li>en cas de grabuge, appel à l'unité d'intervention spécialement formée et agissent selon le même crescendo : avertissement verbal, sirènes, poivre, tir sur des cibles prédéterminées...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>sécurité préventive avec les délateurs</li> <li>gardes non armés dans les postes de contrôle</li> <li>pas d'agent correctionnel lors des audiences de libération conditionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>aucune porte ou grille ne s'ouvre avant que la précédente ne soit refermée</li> <li>gardes armés dans les postes de contrôle</li> <li>passerelles protégées au-dessus de tous les lieux de circulation, permettant une intervention sécuritaire en cas de grabuge</li> <li>présence d'un agent correctionnel et détenu parfois menotté pendant les audiences de libération conditionnelle</li> <li>mouvements contrôlés au maximum</li> <li>décompte après chaque mouvement de masse, plusieurs fois par jour</li> </ul>
<b>Cellules</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>portes verrouillées... par le détenu, avec un cadenas, du matin au soir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>portes déverrouillées de 7 h 30 à 23 h 30</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>portes verrouillées en tout temps</li> </ul>
<b>Visites</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toutes les visites doivent être pré-autorisées partout, et les visiteurs doivent se plier à une enquête sécuritaire. Ils peuvent être soumis au ion scan pour savoir s'ils ont été en contact avec de la drogue.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>signature à l'entrée et à la sortie</li> <li>pas d'écoute électronique</li> <li>pas de caméras</li> <li>passage au détecteur de métal sur soupçons</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>signature à l'entrée et à la sortie</li> <li>possibilité d'écoute électronique pendant les visites et présence de caméras permettant une observation rapprochée des individus</li> </ul>
<b>Repas</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Partout la nourriture est préparée par les détenus, qui mangent par petits groupes dans des salles communes. L'utilisation des couteaux est strictement contrôlée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>cuisine commune pour les détenus et le personnel</li> <li>les fourchettes sont fréquemment à la sortie des cuisines mais non systématiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>nourriture préparée par les Hells Angels tant pour les détenus que pour le personnel</li> <li>les chariots peuvent être inversés en tout temps</li> <li>détenus fouillés à la sortie</li> </ul>
<b>Clientèle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les meurtriers doivent passer deux ans en maximum, même s'ils ne sont pas dangereux pour la société (ex. : Robert Latimer). Pour les autres, la cote de départ dépend du degré de dangerosité. Un délinquant ayant une longue sentence en fera environ le tiers dans chacun des niveaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>délinquants en cheminement avancé</li> <li>sentences plus courtes, sans antécédents</li> <li>sans danger pour la sécurité publique</li> <li>groupes de motards confondus (le mélange marque le cheminement personnel)</li> <li>275 détenus lors de notre passage, pour une capacité de 400</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>délinquants en cheminement, ayant quitté le maximum</li> <li>crimes non violents, sentences moins longues...</li> <li>Hells Angels et affiliés (une centaine sur 485)</li> <li>tous les détenus fédéraux québécois ayant vu leur libération suspendue, à l'exception des Rock Machine</li> <li>485 détenus pour 555 cellules</li> </ul>
<b>Sorties</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>droit de sortir sur autorisation (certains travaillent ou font du bénévolat à l'extérieur), circulent en autobus...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>très peu d'absences temporaires</li> <li>menottes et chaînes lors du transport</li> <li>accompagnement par deux gardes armés seulement s'il y a un risque d'évasion ou de dangerosité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>pas d'absence temporaire</li> <li>mains menottées, chaînes aux pieds, deux accompagnateurs armés seulement s'il y a un risque d'évasion ou de dangerosité</li> </ul>

Source : Claudette Samson

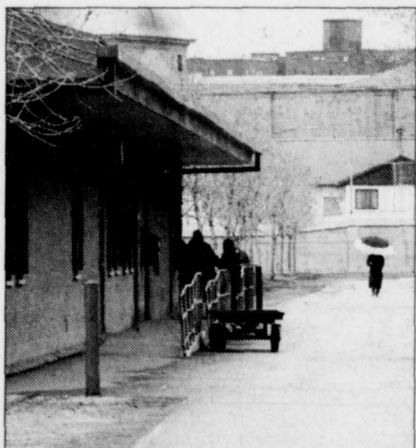
INFOGRAPHIE LE SOLEIL



Le poste de contrôle de la salle des visites à Donnacona



La fenêtre (au fond) des cellules de Donnacona peut s'ouvrir un peu.



Une partie de la cour intérieure du Centre fédéral de formation



La buanderie du pénitencier Leclerc dessert 34 hôpitaux.



Dans les cuisines du Leclerc, où des détenus travaillent.

## SCIENCES

# Les cerfs et les wapitis ont leur prion

La preuve est faite que la maladie du dépérissement chronique se transmet d'animal à animal

ALINE PERIAULT  
©Libération

La maladie du dépérissement chronique qui affecte les cerfs et les wapitis d'Amérique du Nord et du Canada se transmet directement d'animal à animal. Cette voie de contamination, dite horizontale, était déjà fortement suspectée. Elle est désormais démontrée par les travaux de Michael Miller et d'Elizabeth Williams, chercheurs du Wildlife Research Center, dans le Colorado, et de l'Université du Wyoming, publiés dans la revue *Nature* de cette semaine.

Cette maladie à prion chez les cervidés est l'équivalent de la maladie de la vache folle chez les bovins et de la tremblante chez le mouton. Le premier cas a été repéré à la fin des années 60 dans un élevage de cerfs du Wyoming (États-Unis). « À l'époque, on a d'abord évoqué une contamination par des moutons, explique François Moutou, épidémiologiste à l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments. Les cerfs ont été mis dans un enclos préalablement occupé par des brebis. On a supposé que le prion responsable de la tremblante du mouton avait contaminé l'environnement et infecté les cerfs. » Mais les analyses effectuées par la suite ont révélé que le prion trouvé chez les cerfs malades était issu d'une souche différente de celui responsable de la tremblante. Verdict : une nouvelle forme d'encéphalo-

pathie spongiforme transmissible venait d'être découverte. Depuis, de nombreux animaux contaminés ont été dénombrés, dans près de 10 États. Dans le Wyoming, région particulièrement touchée, plus de 42 000 cerfs atteints de CWD (*chronic wasting disease*) ont été recensés jusqu'à présent. Il reste cependant difficile d'évaluer l'incidence de la maladie parmi les ruminants sauvages. Motif : un biais de sélection important est introduit par la chasse.

« Un des principaux symptômes du CWD est une perte d'attention, précise François Moutou. Les cerfs malades, plus vulnérables, sont donc les premiers à se faire tuer par les chasseurs. Comme les recensements se font majoritairement par la chasse, le pourcentage de bêtes malades obtenu n'est pas du tout représentatif de l'incidence réelle de la maladie. »

Pourtant, l'augmentation du nombre de cas découverts était suffisamment conséquente pour suspecter une transmission de la maladie de ruminant à ruminant, et pas seulement de mère à nouveau-né. Pour mener ce travail, les chercheurs américains ont étudié deux populations séparées de cerfs. Les individus du premier groupe étaient issus de mères atteintes de CWD tandis que ceux du deuxième étaient nés de mères saines. Quand les jeunes cerfs ont atteint l'âge de trois à quatre mois, les scientifiques les ont regroupés au sein d'un même enclos. Résultat : quatre ans plus tard, près de 90 % des cerfs issus de mères saines étaient atteints de la maladie, contre près de 100 % des animaux nés de mères malades. La transmission horizontale de la maladie était démontrée.

### AUCUN TRAITEMENT

Ces travaux n'expliquent pas pour autant la montée en flèche des cas de CWD. En effet, « si on en trouve davantage, c'est avant tout parce qu'on les cherche plus », met en garde l'épidémiologiste. Avec la crise de la vache folle et la découverte du nouveau variant de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, les maladies à prion sont sur le devant de la scène. Même si aucun cas de transmission à l'homme de la CWD n'a été prouvé, les États-Unis et le Canada ont fait des investissements de



La maladie du dépérissement chronique chez les cervidés est l'équivalent de la maladie de la vache folle chez les bovins et de la tremblante chez le mouton.

recherche considérables depuis 1996. « Les enjeux commerciaux et sanitaires sont importants. Difficile pour eux de pointer du doigt la Grande-Bretagne pour la vache folle et de laisser une maladie à prion se développer impunément sur leur territoire », souligne François Moutou. Malgré ces ef-

forts de recherche, aucun traitement n'existe encore contre cette maladie mortelle. Des mesures sanitaires ont été prises : abattage systématique du troupeau en cas de maladie du dépérissement chronique chez un cerf ; et pour les chasseurs, se méfier du gibier trop facile à abattre...

## L'incompris

**E**n ce petit samedi propice à une marche en forêt ou au magasinage des cadeaux de Noël — plus que 109 jours, soit dit en passant, alors je vous comprends si vous préférez prendre le bois — en ce samedi de toutes les opportunités, dis-je, j'avais prévu vous entretenir d'un débat crucial pour l'avenir de l'humanité et de sa banlieue, j'ai nommé les jeunes qui s'habillent tout croches pour aller à l'école.

On ne fait pas plus casse-gueule comme sujet. L'autre midi, à TVA, Jocelyne Cazin a passé une heure à tenter d'y voir clair et la pauvre n'était pas plus avancée à la fin de l'émission. Pas facile d'avoir une opinion tranchée là-dessus. En tout cas, moi, j'en arrache. Ce n'est pas comme Saddam Hussein, on l'aime ou on l'aime pas, Saddam Hussein, ça finit là. Même chose pour le ris de veau ou Bernard « Ça a-tu du crisse de bon sens » Landry. On aime ou on aime pas.

Les histoires de nombrils à l'air ou de fourches de culottes aux genoux, ça paraît simple, mais ça ne l'est pas. Il y a la liberté d'expression, l'éloge de la différence, la tolérance, le respect de soi et des autres, l'école comme lieu d'apprentissage et de savoir, bref, il faut peser le pour et le contre de notions complexes dans un monde qui l'est encore plus, et qui fait qu'une émission de télé finit par être nécessaire pour arriver à comprendre ce qui ne l'est pas mais qui devrait l'être. J'aurais envie d'ajouter

que le contraire est également vrai, mais je risquerais de vous mêler encore plus et de vous mettre en retard pour vos cadeaux de Noël.

Les histoires de fringues à l'école, ce n'est pas simple, c'est pourquoi je vais réfléchir encore quelques années avant de me faire une opinion. Il y a des sujets qu'il vaut mieux laisser mijoter à feu doux. Lorsque la petite dernière sera à l'université, dans une quinzaine d'années, je vous promets deux ou trois idées fortes là-dessus, promis. Ce n'est pas comme l'histoire de l'escalier de 25 millions \$ que Jean-Paul L'Allier veut se faire offrir en cadeau par nos cousins français, ce fameux escalier qui a divisé le village toute la semaine et qui continuera à le faire pendant un bon bout de temps, croyez-moi, il va en couler de l'eau pas trop propre sous le pont Drouin d'ici 2008.

L'escalier, tout le monde a immédiatement eu son idée là-dessus. C'est génial ou c'est complètement farfelu, un peu comme la pub télévisée de Bell, avec la famille de ti-counes, la « pétate » pour passer l'hiver et pépère enseveli sous un tas de fumier, mais ils n'ont pas à s'en faire, les ti-counes, ils sont abonnés à Internet haute vitesse, ah ! ah ! ah ! ah !



Normand Provencher

NProvencher@lesoleil.com

Les nombrils à l'air, Saddam Hussein, le ris de veau, les ti-counes de Bell, si vous avez du mal à me suivre, ne vous inquiétez pas, c'est l'histoire de ma vie de m'éparpiller. C'est aussi que je voulais voir si vous étiez capables de me suivre dans le dédale de mes idées. Car, d'après ce que j'ai pu comprendre depuis deux jours, ce n'est pas toujours le cas.

Explications. À mon arrivée au bureau, jeudi matin, une collègue me demande pourquoi je me prononce contre l'escalier à L'Allier dans ma chronique. Ah oui ? Première nouvelle. Un autre collègue m'en parle aussi. Ils se sont donné le mot ou quoi ?

J'ouvre ma boîte de courriels. Un lecteur s'indigne, après avoir lu mon texte deux fois : « Étrange de voir que sur ce sujet, tu te sois planté pas à peu près, moi qui me suis toujours retrouvé dans tes idées, comme un clone et son miroir. Aujourd'hui, et du haut de mon escalier, tu m'es apparu soudainement du côté de ceux dont la petiteesse et la mesquinerie... » — j'ai du mal à comprendre la suite, bla bla bla — « ... et tu avais le manteau des ombres de ceux qui abaissent ce qu'ils ne peuvent gravir. »

Et ce courriel d'un autre lecteur : « Votre écriture est moqueuse et, à mon point de vue, n'ap-

porte rien, sinon le dénigrement des personnes qui osent aller de l'avant. » Je profite de ce samedi propice à ce que vous savez pour faire un rectificatif. Ce n'est jamais drôle, les rectificatifs dans un journal, ça paraît mal, mais une fois que c'est fait, maudite qu'on se sent mieux.

Alors voilà. Ma chronique de jeudi sur l'escalier était de la pure ironie, quelque chose qui se lit au quatrième degré, désolé de ne pas avoir fourni le décodeur. Les blagues sur le pow-wow, le coup de fil à Jacques Chirac, le gros sel dans les marches, tout ça visait essentiellement à me moquer gentiment — si vous saviez comme je ne suis pas méchant — de ceux qui croient que Québec devrait fêter ses 400 ans comme si c'était une veillée au corps.

Or, l'ironie, c'est un peu comme de la dynamite : à trop jouer avec, ça peut vous sauter en pleine poire, j'en ai eu la preuve. Alors dommage pour ceux qui ont eru un moment que je me joindrais à leur cabale contre l'escalier maudit, je ne suis pas des vôtres.

Je l'écris aujourd'hui sans aucune ironie, cynisme ou effets spéciaux : la Ville de Québec a besoin d'un projet urbain d'envergure pour les fêtes du 400<sup>e</sup> et cette idée d'escalier pour rallier la haute et la basse ville, me plaît beaucoup, ne serait-ce que pour faire quelque chose de sensé avec l'enchevêtrement de bretelles d'autoroute dans ce coin de la ville. Est-ce assez clair ? J'espère que vous v'là ben rassuré, comme le dit si bien le ti-coune de la pub de Bell. Ah ! ah ! ah ! ah ! ah !

## ENTREVUE

# Mariages gais : à la remorque des mœurs

Pour Dominique Goubau, la réponse va venir d'un consensus social

ANNE-MARIE VOISARD  
AMVoisard@lesoleil.com

■ **Mariage.** Alors que les unions se font et se défont quasi au gré des pluies, ce mot, chargé d'histoire et d'émotion, plus encore que le SRAS, la vache folle, le virus du Nil occidental et autres épouvantails, aura nourri les conversations de l'été 2003. Et ça continue.

Lundi, pour lancer une nouvelle saison de grands débats au Musée de la civilisation, la question est la suivante : l'Église va-t-elle trop loin pour empêcher le mariage des homosexuels ?

Dominique Goubau, professeur spécialisé en droit de la famille et de l'enfance, à la faculté de droit de l'Université Laval, sera l'un des participants, avec le député bloquiste, Réal Ménard, et Louis O'Neill, théologien délégué par le diocèse de Québec, dont les points de vue sont déjà connus.



Anne-Marie Voisard

AMVoisard@lesoleil.com

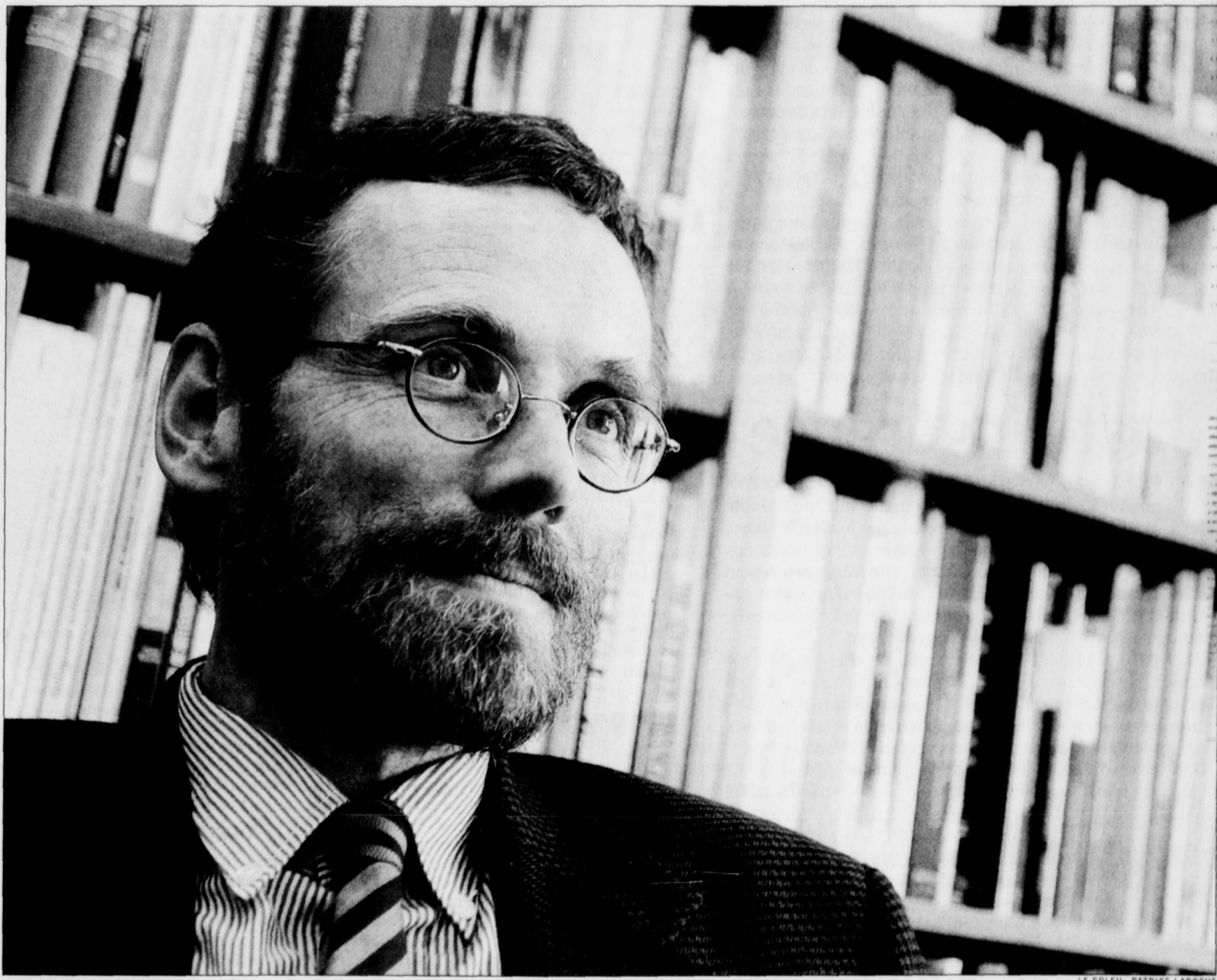
Que dit M<sup>e</sup> Goubau ? D'abord, que son opinion personnelle n'a pas plus de poids que celle de n'importe qui. Ce qui ne l'empêche pas d'avoir beaucoup à exposer. En entrevue, il le fait aisément, avec tout le poids que lui confère la connaissance intime des lois.

### L'ÉGLISE, LE BIEN ET LE MAL

S'il ne s'estime « pas en autorité pour décider pour autrui », M<sup>e</sup> Goubau donne à comprendre que la situation est la même pour l'Église, laquelle ne détient, dit-il, « aucun pouvoir sur le mariage civil ». Précision importante : l'actuel débat ne porte « pas sur l'institution du mariage comme sacrement ». Ainsi, le Vatican et tous ses porte-parole se retrouvent-ils dans la position de tous les groupes de pression. Ils cherchent à imposer leur façon de voir, quitte à menacer le premier ministre Jean Chrétien des peines de l'enfer, comme l'a fait l'évêque de Calgary.

Pour M<sup>e</sup> Goubau, la solution est ailleurs. L'Église n'est plus celle qui énonce les règles, qui dicte ce qui est bien, ce qui est mal. « La réponse, dit-il, va venir d'un consensus social. C'est une question de choix. » Particulièrement au Québec, où il est permis de se demander si les gais ont vraiment besoin de se marier, alors qu'ils bénéficient de tous les avantages de l'union civile. Entrée en vigueur le 24 juin 2002, cette loi, ouverte à tous, non seulement engendre les droits et les responsabilités liés au mariage, en plus elle reconnaît la filiation. Les homosexuels peuvent donc adopter des enfants, contrairement à ce qui existe en Belgique où le mariage entre personnes du même sexe est autorisé depuis l'an dernier, comme c'est aussi le cas aux Pays-Bas.

Belge d'origine, Dominique Goubau est bien placé pour savoir de quoi il retourne dans ce coin d'Europe,



S'il ne s'estime « pas en autorité pour décider pour autrui », M<sup>e</sup> Goubau donne à comprendre que la situation est la même pour l'Église, laquelle ne détient, dit-il, « aucun pouvoir sur le mariage civil ».

d'autant plus qu'il y a fait ses études et pratiqué le droit avant de venir à Québec... pour cause d'amour. Cela s'est passé il y a 21 ans. Aujourd'hui marié à la journaliste Francine Légaré qui vient de publier, chez XYZ, *La Vie romancée de Samuel de Champlain*, il a tout de même dû refaire son droit, apprendre les lois d'ici. Entré à l'Université Laval en 1986, comme chargé de cours, il a ensuite gravi les échelons jusqu'au titulariat. Son expertise est mise à profit. Le Barreau du Québec lui a confié la présidence de son comité sur le droit de la famille.

Mais attention. M<sup>e</sup> Goubau veut éviter toute confusion, d'autant plus, note-t-il, que « le Barreau est totalement en faveur du mariage gai ». C'est donc à titre de professeur qu'il prend part au débat, en y mettant toutes les nuances qu'il juge utiles.

### POUVOIR CHOISIR

Le nœud de l'affaire consiste à déterminer si le mariage doit être considéré comme un droit. Ceci en n'oubliant pas que l'union civile offre déjà tous les avantages liés au mariage, et même plus. Arrive le jour où un couple s'entend pour dissoudre

l'union et aller chacun de son côté, un notaire suffit. Les gens mariés qui souhaitent se séparer ou divorcer doivent, eux, se présenter devant un tribunal, et en assumer le coût.

Qu'à cela ne tienne, la cause Hendricks, par laquelle deux homosexuels québécois tentent d'obtenir le feu vert pour convoler, montre à quel point la possibilité de choisir peut avoir de l'importance. La Cour supérieure a dit que l'union civile maintient la discrimination, parce que les gais ne peuvent toujours pas accéder au mariage. Elle donne deux ans au gouvernement d'Ottawa pour légiférer en conséquence. Ce jugement a été porté devant la Cour d'appel, qui devrait entendre les parties à l'automne.

Parallèlement, le ministre de la Justice, Martin Cauchon, a déposé, en juillet, son avant-projet de loi qui en a fait monter plusieurs aux barricades. Il s'est exécuté après que deux provinces, la Colombie-Britannique et l'Ontario, eurent rendu des jugements en Cour d'appel, qui déclarent discriminatoire de restreindre la définition du mariage à l'union d'un homme et d'une femme. Cela, en vertu de l'article 15 de la Charte cana-

dienne des droits et libertés. La charte québécoise, adoptée en 1975, pointe tout autant l'orientation sexuelle comme motif de discrimination.

### UN CHANGEMENT LENT

Reste qu'au quotidien, les gais jouissent des mêmes conditions que tout un chacun. Sont-ils conjoints de fait, comme tant d'autres citoyens qui boudent le mariage, tant civil que religieux ? M<sup>e</sup> Goubau rappelle que, depuis 1999 au Québec et plus récem-

ment au Québec, le mariage religieux n'existe plus. Et celle de divorcer depuis 1968. Auparavant, il fallait un bill privé au parlement d'Ottawa pour obtenir le divorce. Procédure onéreuse. Plus souvent, on optait pour la séparation légale, aussi nommée « divorce des catholiques ».

À la faveur de la Révolution tranquille, les lois qui avaient leurs assises sur la Constitution de 1867 se sont progressivement assouplies. Mais pas au point d'effacer toutes les difficultés. « On peut encore se marier devant un curé qui porte les deux chapeaux. Le mariage religieux vaut pour le civil. » Le temps coule, mais l'ambiguïté demeure.

En 1994, lors de la réforme du Code civil, « on a raté l'occasion d'introduire plus de clarté », observe Dominique Goubau. Avec le résultat que « les gens confondent ».

Or, le débat actuel demande, au contraire, que la population soit bien informée. C'est dans cette perspective que l'expert-professeur y participe, tout en sachant que la réponse ne pourra venir d'une argumentation logique. « Elle est éminemment subjective. Elle dépend de la conception qu'on a de la dignité. »

### Le mariage doit-il être considéré comme un droit ?

ment ailleurs au Canada, cette notion de conjoints de fait inclut les homosexuels. Ce qui signifie que les lois ne font plus ici de différence. Régie des rentes, pension de la sécurité de la vieillesse, etc. C'est désormais pareil pour tout le monde.

Encore que les mentalités soient lentes à évoluer. « Le droit de la famille, plus que tout autre droit, est à la remorque des mœurs », constate le professeur. À preuve, « la possibilité de se

# ÉDITORIAL

Président et Éditeur ALAIN DUBUC  
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR  
 Directeur de l'éditionnel JEAN-MARC SALVET  
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

## Écrasons le plan B

**E**n jonglant avec la possibilité de suspendre pendant quelques jours l'application de la loi interdisant la commandite sur le tabac, le gouvernement Charest envoie un bien mauvais signal de départ : celui qu'il est prêt à édulcorer et à brader des lois si des pressions extérieures et économiques sont exercées.

Le gouvernement québécois tient un double discours. D'un côté, Jean Charest soutient que la santé est sa priorité et qu'il n'a pas l'intention d'assouplir la loi. De l'autre, son ministre Jean-Marc Fournier admet qu'il existe bel et bien un plan B envisageant la suspension de la loi antitabac pour la durée du Grand Prix de Montréal. Ce scénario aurait dû être immédiatement rejeté. En le laissant sur la table, le gouver-

nement Charest envoie le message qu'il est bien « négociable » et qu'il est prêt à assouplir ses lois et nier des principes si ceux-ci nuisent, à court terme, à l'économie. Si Québec fait des concessions pour le Grand Prix, en fera-t-il pour les autres événements sportifs et culturels soutenus par les manufacturiers de tabac? Dans d'autres secteurs, va-t-il assouplir la réglementation, en environnement par exemple, parce que certaines normes indisposent des entreprises prospères, mais polluantes?

Félicitons Ottawa de savoir se tenir debout devant le chantage exercé par le grand patron de la Formule 1 derrière lequel se cache tout le lobby des grands fabricants de tabac.

Après des débats difficiles et houleux, Ottawa a adopté en 1997 une loi pour protéger la santé des Canadiens et pour limiter les dégâts d'un produit qui cause la mort de milliers d'individus chaque année, en plus d'entraîner des coûts de quelque 15 milliards \$ (entre 400 et 600 millions \$ au Québec). Parce que l'industrie du tabac et celle de la course automobile essaient de pénaliser le Canada et parce qu'elles ne veulent surtout pas qu'une telle loi soit adoptée ailleurs, Ottawa et Québec devraient reculer? Jamais. Elles ont eu plus de cinq ans pour s'adapter. Nous ne sommes pas un pays du tiers-monde pour se faire imposer notre conduite et nos lois afin de préserver une course automobile, aussi rentable et prestigieuse soit-elle. D'ailleurs, trop de Québécois oublient que la France et l'Angleterre sont toujours hôtes de Grand Prix même si la commandite du tabac est là aussi interdite.

Certes, il faut tenter de préserver la course. Mais pas à n'importe quel prix. Ne donnons pas à Bernie Ecclestone et aux compagnies de tabac la joie de dire partout dans le monde qu'ils ont réussi à mater le Québec. Que la suspension soit de trois jours plutôt que d'une ou deux années ne la rend pas plus acceptable. Une brèche est une brèche. Même de grands panneaux pour signaler les dangers du tabac ne réussiraient pas à cacher notre à-plat-ventrisme.

## Juste ingérence

**L**e visage de la barbarie change de masque selon les époques et les latitudes. Il se moule à la culture ambiante et aux mœurs en vigueur, prenant des formes bénignes ou malignes. Mais il est indéniable qu'il en existe des plus hideux que d'autres. Dans cette catégorie, on peut certainement ranger le cas de la Nigériane Amina Lawal, dont le nom a fait le tour de la planète depuis qu'elle a été condamnée à être lapidée à mort pour adultère.

« La figure d'Amina Lawal est emblématique », a dit avec grande justesse Pierre Brun, cet avocat de Québec qui revient tout juste du Nigéria, où il a assisté à la procédure d'appel visant à renverser la sentence de la jeune femme. La Cour islamique a décidé qu'elle rendrait son verdict le 25 septembre.

Tout réulse dans l'histoire de cette mère de famille de 32 ans. Ce n'est pas pour rien que son cas a suscité un tel émoi. Amina Lawal a été reconnue coupable d'adultère en vertu de la charia, un code juridique musulman rigoriste et moyenâgeux importé de l'Arabie Saoudite des wahhabites. M<sup>me</sup> Lawal a été condamnée parce qu'elle a eu un enfant hors mariage.

Son amant? Libéré, évidemment.

Il faut savoir que la charia a été adoptée dans 12 États de cette fédération de 120 millions d'individus — 12 États musulmans situés au nord et tous plus pauvres que le sud chrétien et animiste. Le Nigéria est l'un de ces pays ingouvernables soumis à d'incessants affrontements interethniques et religieux. Les violences ont fait plus de 10 000 morts depuis quatre ans. Qui ne se souvient pas de l'irresponsable concours de Miss Monde l'an dernier?

Appliquée à la manière des intégristes, la charia punit l'adultère, le viol et le vol de plusieurs façons, toutes aussi sadiques les unes que les autres : il y a la lapidation, l'amputation ou les coups de fouet.

Le gouvernement fédéral de Lagos est en principe hostile à l'application rigide de la charia, mais il n'a pris aucune mesure pour empêcher son utilisation. Le président Olusegun Obasanjo craint de se mettre à dos les populations du Nord, chez qui la loi islamique est immensément populaire. Jusqu'ici, il s'est toujours contenté de dire qu'il était convaincu que le système judiciaire finirait par renverser la sentence d'Amina Lawal.

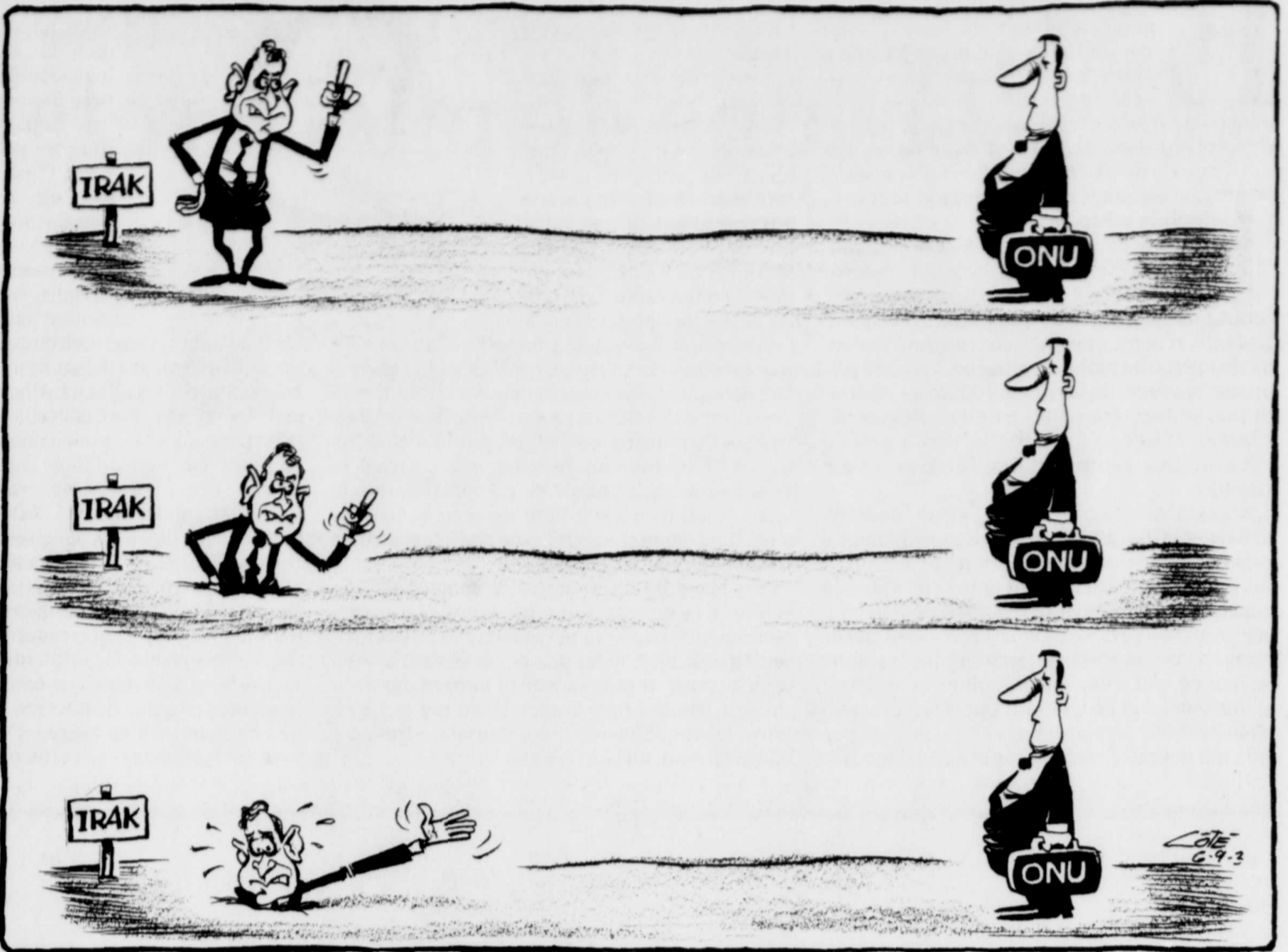
Amina Lawal n'est pas la première femme à être condamnée à la lapidation. En octobre 2001, Safiya Hussaini avait aussi été condamnée à être enterrée jusqu'aux épaules et ensuite criblée de pierres jusqu'à la mort. Elle a finalement été graciée par une cour d'appel.

À l'instar de ses collègues français d'Avocats sans frontières, M<sup>re</sup> Pierre Brun a raison de ne rien tenir pour acquis. Pour l'heure, le plus grand espoir de la jeune maman repose sur les épaules de ces bénévoles internationaux. Voilà un droit d'ingérence utile et nécessaire.



Brigitte Breton

BBreton@lesoleil.com



## DOCUMENT

### Plaidoyer pour une Place de France à Québec

LE SOLEIL publie aujourd'hui la lettre que Jean-Paul L'Allier a adressée en mai dernier au président Jacques Chirac et au premier ministre Jean-Pierre Raffarin pour solliciter la participation française au projet Place de France. Cette lettre accompagnait un document technique de présentation.

Jean-Paul L'Allier

L'auteur est maire de Québec

Le 3 juillet 2008, la Ville de Québec célébrera son 400<sup>e</sup> anniversaire. Elle est ainsi la plus ancienne ville, au nord du Rio Grande, à célébrer quatre siècles de développement ininterrompu. Mais c'est plus que l'affaire et la fête d'une ville : c'est d'abord le 400<sup>e</sup> anniversaire de l'implantation définitive de la présence, de la vie, de la culture et de la langue française en Amérique.

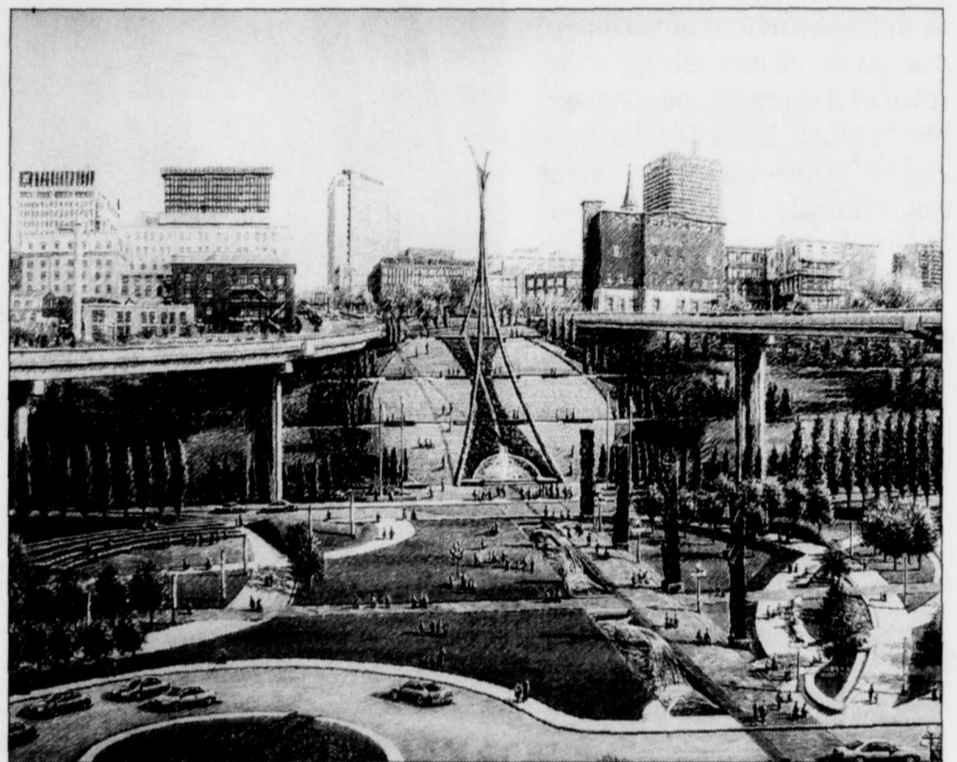
C'est aussi le 400<sup>e</sup> anniversaire de la naissance du Québec. De plus, même si le Canada, comme structure politique, n'est né que beaucoup plus tard, Québec est le lieu où a commencé et s'est développée, sans discontinuer, la vie d'une société d'origine européenne sur le territoire du Canada d'aujourd'hui.

L'analyse de l'ensemble des événements qui ont souligné et commémoré le 300<sup>e</sup> anniversaire de Québec en 1908 oblige à constater que ce fut, pour les autorités de l'époque, l'occasion de bien marquer la présence anglo-saxonne dans Québec, que l'on considère alors comme une ville importante de l'Empire britannique. Cela explique mieux pourquoi le principal lieu de commémoration fut le développement et la mise en valeur du parc des Champs-de-Bataille, autrement appelé plaines d'Abraham. C'est là que la France perdit Québec et que l'Angleterre en devint maître.

Beaucoup de choses se sont passées depuis. La langue et la culture françaises n'ont cessé de s'affirmer avec fierté au Québec. Le Québec, société accueillante, ouverte et tolérante, est devenue un état francophone, foyer de création et d'innovation au cœur de l'Amérique. Il est de plus en plus perçu et apprécié comme tel. C'est dans ce contexte historique que le 400<sup>e</sup> anniversaire revêt une importance capitale. Il faut en faire l'occasion de souligner, de façon magistrale, tant par des gestes de développement durable que par des actions fortes de symbolisme, notre confiance en l'avenir.

La Ville de Québec veut donc offrir à la France un site unique pour une action de commémoration qui le serait tout autant : reconnaître ici, en terre du Québec et d'Amérique, non seulement l'implantation première et irrévocable, mais surtout après quatre siècles, le développement d'une langue partagée et de cultures parentes et aux mille affinités. Il faut un geste fort qui symbolise l'élan et la fierté et qui n'aura son pareil nulle part ailleurs.

La présence de la France à nos côtés, à ce moment plus qu'en tout autre temps, serait pour le Québec et sa capitale un honneur, une source de grande fierté au



Le projet de Place de France présenté cette semaine par le maire L'Allier.

tant qu'un gage d'amitié et de solidarité. La France a maintenant une occasion exceptionnelle de dire sa fierté et son amitié au peuple du Québec et à sa capitale, en dotant Québec d'un monument incomparable à ce jour et qui aura chez nous la même importance et le même rayonnement que les grands monuments à Paris.

#### DESCRIPTION

Situé sur le promontoire qui termine l'avenue Honoré-Mercier (où est située l'Assemblée nationale) au nord, le monument surplomberait l'espace qui serait aménagé à la suite de la disparition du centre de la ville de deux bretelles d'autoroute inutilisées. Ce monument relierait la haute et la basse ville de Québec.

Tout en hauteur et en finesse, dans une forme à quatre côtés, ouverts, symbolisant les quatre siècles de présence française en Amérique, le monument prend racine au bas de la falaise et la surplombe haut de 40 à 45 mètres à partir du promontoire.

Composés des plus beaux métaux extraits du sous-sol québécois, mis en lumière de façon spectaculaire, les quatre côtés, par leurs formes, rappellent aussi, d'une façon stylisée, le tipi des Premières Nations avec lesquelles nous n'avons jamais cessé de cohabiter en harmonie.

Comme le tipi, les quatre points du monument se croisent à son sommet; elles forment, en se repliant vers le bas, une fleur de lys stylisée, illustrant la rencontre de la France et des Premières Nations du Canada. La fleur de lys était l'emblème floral des rois de France; elle est encore aujourd'hui celui du Québec.

Cependant, pour qu'un tel projet se réalise, il faut qu'une décision de principe soit prise au plus tard à l'automne prochain. Il va de soi que la France aurait la maîtrise d'œuvre de sa conception et de sa réalisation. On y retrouverait avec bonheur l'expertise mondiale reconnue de la France en aménagement de parcs et de jardins urbains, la qualité professionnelle de ses créateurs et de ses architectes et tous les éléments qui en feraient pour tous un motif de gloire et de fierté.

Les coûts de réalisation d'une Place du 400<sup>e</sup> ou Place de France sont évidemment importants. On les évalue, sommairement et une fois les bretelles d'autoroutes enlevées, à environ 15 millions d'euros. Cependant, comme on l'a esquissé lors de la visite à Québec du premier ministre Raffarin, à qui j'ai eu le privilège de présenter le projet, pourquoi ne pas imaginer qu'une partie importante de ce financement soit faite par souscription publique? Il y a certainement des milliers de Français qui seraient heureux de dire leur attachement au Québec. Il ne s'agit donc pas de solliciter leur générosité par manque de fonds publics, mais bien de faire appel à leur solidarité et à leur fierté pour que cette Place de France leur appartienne et qu'ils nous disent, par leur contribution : « Je me souviens. »

Le nom des donateurs de même que de leur ville, de leur village ou de leur région seraient gravés sur des plaques du plus beau granit de nos carrières. Cette souscription serait également ouverte aux Québécois et, pourquoi pas, à tous ceux qui ont des ancêtres ou des racines dans ce nouveau monde né français. À cette contribution publique pourrait alors s'ajouter celle de grands partenaires économiques français et, enfin, celle de l'État.

On pourrait même songer à faire appel d'une façon particulière à ces régions de France dont on sait qu'elles ont été le lieu de départ des familles qui, au fil des premières années de la Nouvelle-France, sont venues jeter les bases du Québec d'aujourd'hui.

Selon la réponse de principe que les autorités de la France pourront donner à cette suggestion faite par la Ville de Québec, il y aura alors lieu de décider de la meilleure façon de faire les choses afin qu'en tout état de cause ce projet, pour l'essentiel, se réalise dans les meilleures conditions. Nous avons cinq ans pour le concrétiser.

L'objectif, dans le temps, serait de l'inaugurer le 3 juillet 2008, date anniversaire de la fondation de Québec. Qui d'autre que le Président de la République française pourrait le faire?

# OPINIONS

CHRONIQUE POLITIQUE

## La lune de miel à retardement

Il aura fallu du temps aux Québécois pour accepter que Jean Charest est bien devenu leur premier ministre! Mais servi par les hasards du calendrier international et le programme des relations intergouvernementales au Canada, l'image du nouveau premier ministre s'est peu à peu installée. Et la lune de miel a enfin commencé...

Après l'élection du 14 avril, et l'installation du nouveau gouvernement libéral le 29, les ministres s'éparpillaient dans toutes les directions. Malgré le Discours inaugural et un premier ménage budgétaire, on parlait beaucoup plus du « programme libéral » que d'un « programme de gouvernement ». L'opposition était aussi féroce qu'en période électorale, les péquistes refusaient de reconnaître la victoire des libéraux, et le gouvernement était carrément « illégitime ».

Puis, la visite de Jean-Pierre Raffarin, la Conférence des premiers ministres provinciaux, et les vacances privées de Jacques Chirac ont contribué à changer l'image de Jean Charest. C'est un hasard plutôt exceptionnel qui lui a permis de recevoir, chez lui et à quelques semaines d'intervalle, le premier ministre et le président de la France. C'est aussi une chance extraordinaire que toutes les propositions du Québec à la Conférence des premiers ministres

aient été acceptées, ou soient en voie de l'être. Les plus cyniques se sont mis à oublier « le frisé », les plus partisans ont compris que les libéraux sont désormais au pouvoir — ou que les péquistes ne le sont plus, ce qui revient au même! — et les plus sceptiques découvrent un chef de gouvernement qui ne leur fait pas honte.

Un des secteurs où cette « lune de miel » semble la plus évidente est celui de la Santé. Les décisions prises par le nouveau ministre sont à la mesure d'un gouvernement en difficulté financière, modestes donc. Mais le ton a changé. Il y a peut-être autant de gens en attente de chirurgie ou de patients alités dans les couloirs des urgences, on critique moins. Le moral est revenu parmi les professionnels de la santé, ou au moins l'espoir que les choses vont changer. Et quand il y a encore des dérapages, les citoyens semblent plus indulgents.

Le ton des contestataires a considérablement changé depuis la fin de l'été. Le budget d'Yves Séguin a par exemple surpris, soulevé de bruyantes protestations. Mais quand on parle aujourd'hui avec les dirigeants des entreprises touchées par la réduction des crédits d'impôts et autres avantages fiscaux, on se fait dire invariablement que « c'est gérable ». Le premier choc passé, les uns et les autres ont fait leurs calculs, ils ont admis



Michel Vastel  
Mvastel@lesoleil.com

qu'il fallait changer des choses, et ils se sont concentrés sur la nécessité de modifier leurs comportements plutôt que de s'accrocher au *statu quo*.

Le cas des garderies est peut-être le plus significatif à cet égard. Les professionnels de la contestation continuent de crier très fort et de prédire la catastrophe. Mais quand on parle de jeunes parents, ceux-ci conviennent que deux ou trois dollars de plus par semaine ne mettront pas le système en péril et que, oui, chacun doit faire des efforts. Le message implicite du Discours inaugural et du Budget — demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays... — semble être passé.

Plus encore, le débat sur les garderies soulevé par les amateurs de *statu quo* est en train de se retourner contre eux. On découvre peu à peu que les fameu-

ses listes d'attente sont sans doute fictives. On apprend que les dirigeants de ces sacro-saintes garderies traitaient les parents de façon inacceptable. Tout en exigeant un dépôt — non remboursable! — de 50 \$ pour inscrire un enfant, on refusait par exemple de dire quelle était sa place sur la liste d'attente. Après sept ou huit garderies, et autant de dépôts de 50 \$, les parents commencent à se poser des questions. Surtout qu'on ne les rappelait jamais. Ainsi le débat sur les garderies, dont on a voulu faire un symbole de la lutte contre les politiques néo-libérales, est en train de se retourner contre ceux qui l'ont lancé!

Un autre domaine où cela semble aller plutôt bien est celui des relations avec les autres provinces. Après avoir accepté la création du Bureau sur le déséquilibre fiscal, les premiers ministres se réuniront le 24 octobre prochain à Québec pour donner naissance au fameux Conseil de la fédération. La réunion sera d'autant plus significative que, d'ici là, au moins cinq premiers ministres, y compris celui de l'Ontario, auront un nouveau mandat. Il est cependant trop tôt pour dire si ce Conseil changera la nature des relations fédérales provinciales. En effet, le gouvernement de Jean Charest n'a pas le même succès dans ses relations avec Ottawa: il semble timide, ou craindre de

protester vigoureusement, lorsque le comportement du gouvernement de Jean Chrétien est inacceptable.

Bien sûr, il ne manque pas de nuances à l'horizon. La question la plus préoccupante est celle du démantèlement des nouvelles villes. Jean Charest semble penser que l'opposition va s'atténuer avec le temps, et surtout que ses alliés — majoritairement anglophones — de l'ouest de l'île de Montréal se comporteront en citoyens « civilisés ». On verra...

Pour l'instant, les centrales syndicales — à l'exception de la CSN — semblent vouloir donner « la chance au cœur ». Mais les négociations dans le secteur de la fonction publique, et surtout les modifications attendues à l'article 45 du Code du travail, risquent de déclencher un affrontement entre le gouvernement et le monde du travail. Jean Charest n'a jamais fait face à de graves crises sociales. Ce sera peut-être le premier test sérieux de son gouvernement.

Enfin, la contestation de la loi 101 devant la Cour suprême et l'imbroglio juridique de plus en plus préoccupant aux mégaprojets des motards criminels constituent autant de bombes à retardement.

Mais laissons Jean Charest et ses ministres profiter de leur lune de miel pour l'instant...

## Gérard Thibault: un homme de cœur...

... ou celui qui a fait goûter Québec aux plaisirs de la vie nocturne

Pierre Jobin

L'auteur fut l'agent de Félix Leclerc et préside aujourd'hui la salle Les Oiseaux de passage

Rien au départ ne semblait prédisposer Gérard Thibault à devenir le plus grand entrepreneur libre de spectacles à Québec. Rien, si ce n'est un certain coup de chance initial — « Allo, M. Thibault? Ici Charles Trenet. J'aimerais venir chanter dans votre établissement... la semaine prochaine » — et une farouche volonté d'entreprendre.

À l'époque où le Québec était à cent lieues de s'imaginer qu'un jour un ministère de la Culture puisse exister, qu'un flot de subventions allait créer de toutes pièces des salles de spectacles accueillantes et confortables, que des sociétés officielles de financement allaient regrouper ce travail d'artistes en « industrie culturelle », un petit homme simple et discret, soutenu par sa famille, mettait au monde dans le cœur de la basse ville le plus beau Temple



Pierre Jobin

de la renommée qu'une ville puisse désirer au plan artistique: Chez Gérard.

Et la ville prit des airs de fête. Québec devenait subitement un point incontournable sur l'échiquier du spectacle francophone... presque la première banlieue de Paris. Et la déferlante commença: Roche et Aznavour, les Compagnons de la chanson, Henri Salvador, Marjane, Georges Brassens, Guy Béart, Raymond Devos, Félix Leclerc, Monique Leyrac, Les Jérolas... Puis, par la suite, Gilles Vigneault, Jean-Pierre Ferland, Pauline Julien, et j'en passe des centaines d'autres. Deux générations presque de Québécois allaient



Gérard Thibault était un homme d'affaires avisé avant tout, mais aussi un homme de cœur qui aimait sa ville et son public comme pas un.

apprendre à faire la fête et à goûter aux plaisirs de la vie nocturne. Ce fut l'âge d'or du spectacle et de la chanson vivante.

Gérard Thibault était un homme d'affaires avisé avant tout, mais aussi un homme de cœur qui aimait sa ville et son public comme pas un. Il voulait pour Québec les plus beaux spectacles. Avec lui, Québec n'était plus une ville de sous-traitance (à la remorque de la métropole), mais passait au tout premier rang. Gérard a créé les premiers liens directs avec les hautes sphères du spectacle en France et aux États-Unis.

Je m'en voudrais de passer sous silence l'aide apportée par Gérard Thibault au développement de notre chanson et de nos artistes. Avec À la Page blanche et À la Boîte aux chansons, entre autres, il permit à de nombreux artistes et auteurs-compositeurs-interprètes d'y trouver leur premier public et d'y peaufiner leurs plus beaux refrains. Il fut source d'inspiration et d'espoir pour plusieurs à l'heure où seule la scène vous permettait d'exister. C'était bien avant l'heure des *Mir-Mania* et des *Star Académie*, c'était bien avant tous les concours et festivals... C'était hier.

## Parade gaie: un concept périmé

Yves Gauthier

L'auteur est de Québec

Les parades ont servi à montrer l'existence des homosexuels et leur détermination à occuper toute la place qui leur revient, se voulant égaux aux autres et détenteurs des mêmes droits que tous. Cet aspect de l'homosexualité maintenant bien connu, il serait temps de présenter l'identité homosexuelle à travers les réalisations d'homosexuels déclarés de façon à offrir des modèles positifs pour la communauté et pour les jeunes qui se posent des questions sur leur orientation sexuelle.

Les activités de la deuxième présentation de Fierté gaie 2003 sont maintenant chose du passé. Qu'il nous soit permis en tant qu'homosexuel engagé de nous interroger sur l'impact d'une telle manifestation auprès de l'ensemble de la population. Demandons-nous dans quelle mesure le marché aux puces de la rue Saint-Jean, le *beach party* et toutes les manifestations festives regroupant des gais qui en profitent pour s'amuser un peu plus qu'à l'ordinaire font évoluer la cause des homosexuels? Qu'une partie des membres de la communauté gaie soient de bons vivants, la preuve n'est plus à faire. C'est la marque de commerce de la communauté. Rien de neuf!

Mais les activités capables de mettre en évidence l'identité homosexuelle ont été bien peu connues et courues. À titre d'exemple, les deux conférences-débats sur la prostitution masculine et le droit au mariage de personnes de même sexe n'auront attiré qu'une cinquantaine de personnes tout au plus, et ce, malgré des conférenciers de marque. Malgré le fait que le mariage gai soit un dossier chaud et hautement important pour la reconnaissance à l'égalité des homosexuels.



Qu'une partie des membres de la communauté gaie soient de bons vivants, la preuve n'est plus à faire. C'est la marque de commerce de la communauté. Rien de neuf!

On invite des vedettes de la chanson pour donner des spectacles de toutes sortes, mais quelles ont été les offres pour le théâtre gai, l'improvisation gaie, des artistes de la scène de la région qui affichent ouvertement leur homosexualité? Par contre, toute la place a été faite pour les personnalités féminines (travelos). Y en avait en basse ville, en haute ville dans certains bars à l'intérieur, à l'extérieur, leur omniprésence montre le manque d'imagination des organisateurs de l'événement.

Les énergies et le financement seraient sûrement mieux investis si on essayait de rejoindre l'ensemble de la population en l'invitant à venir voir ce que les homosexuels réalisent dans le domaine des arts, des activités dont on peut tirer fierté. Il n'est pas nécessaire de copier Montréal et les autres grandes villes. Québec peut offrir une fête distincte et unique. Le concept de la parade est dépassé et la maigre foule d'environ 5000 personnes (au maximum) le long du parcours de dimanche dernier en fait grandement la preuve.

## CARREFOUR DES LECTEURS

### Un tunnel peut-être?

La France va nous offrir un escalier et le Québec, une rivière pour nos 400 hivers loin de Paname et de Honfleur, du Bordeaux et du Beaujolais. Et si le Canada nous offrait un tunnel, un pont sans neige ni glace entre Québec et Lévis? Un tunnel Québec-Lévis coûterait environ 600 millions \$. Financé sur 30 ans, c'est 35 à 40 millions \$ par année. Un peu comme il a fait avec le pont de la Confédération, Ottawa pourrait s'engager à payer seulement la moitié du financement, sur 30 ans. Québec transférerait le coût de la traverse de Lévis (une dizaine de millions par année) et le reste serait payé par les utilisateurs (un ou deux dollars par traversée, cinq pour les camions). Voilà un équipement qui ferait l'unanimité dans la région, à part les irréductibles Arthur, Fillion, Boucher et autres qui sont contre tout ce qui se fait en ville. Et puis, ça ferait comprendre aux Lévisiens que

c'est aussi leur fête...  
Jacques Noël  
Québec

### Les paresseux

(Réponse à Anny-Christine Lavoie)  
Vous qui avez choisi une profession qui vous permet de vous épanouir et de bien gagner votre vie, faites exactement ce que vous reprochez au gouvernement de faire avec vous: vous tapez sur les doigts et vous traitez de paresseux des personnes qui ont choisi de consacrer une partie de leur vie à l'éducation de leurs enfants et qui ainsi apportent une contribution à la société aussi importante que n'importe lequel travailleur rémunéré. En raison de l'horaire variable du conjoint, par exemple, ces personnes, comme moi, ont choisi et s'épanouissent dans ce rôle et voient aussi leurs enfants s'épanouir, tout en étant payées en amour et en câlins. Ce qui, malheureusement parfois, ne suffit pas à s'offrir de petits extras. Une question de choix, me di-

rez-vous, mais pourquoi ce choix ne serait-il pas aussi valorisé que le vôtre? Vivement le retour des allocations familiales universelles, en fonction du revenu familial, bien sûr.

Nathalie Dionne  
Mère de deux beaux garçons  
Limoulou

### Richard Boutet: documentariste libre

Tu nous as quittés le vendredi 29 août en nous prenant tous par surprise. Un infarctus. Tu venais d'achever le sprint qui t'a permis de terminer ton dernier film, *Sexe de rue*. Tu t'es lancé à corps perdu dans une production documentaire qui disait les choses essentielles, à ta manière, sans jamais laisser indifférent. Dans chacun de tes films, tu as trouvé une forme unique, originale, intime. Tu nous as parlé de l'amiante, du petit peuple qui a souffert de la Dépression, des Québécois qui se sont levés contre la conscription de la Pre-

mière Guerre mondiale. Tu as exploré la maladie mentale, le suicide, la prostitution, l'exploitation de l'homme par l'homme. J'ai eu la chance de faire route avec toi pendant trois ans, durant la réalisation de *La Turlute des années dures*. Un travail patient, opiniâtre, une volonté de débusquer la poésie des gens pauvres qui subissaient la cruauté d'une économie aveugle. Quelle énergie tu avais malgré le travail sans filet, malgré les conditions précaires qu'on impose au documentaire, malgré la difficulté de garder en vie une boîte de production indépendante et audacieuse dans son propos. Tu as pris le parti de la conscience, de la tolérance, de la compassion. Tu nous as tous enrichis.

Pascal Gélinais  
Réalisateur

### Tasse-toi ma tante!

Le CHUL se targue d'être à l'avant-garde et à la fine pointe mais n'est

certaines pas innovateur pour gérer plus humainement ses ressources. Il fait goûter, à ses infirmières expérimentées et vieillissantes, la médecine du « Tasse-toi ma tante » après 30 ans de bons et loyaux services.

Pour avantager les infirmières débutantes qui n'aiment pas les horaires de travail moins intéressants, on force les plus âgées à accepter ces horaires qui se terminent tard alors que leurs horaires ont toujours été fixes et déterminés par leur ancienneté.

Une politique qui vise à mettre tout le monde égal dans leurs conditions de travail au nom de l'équité... où une infirmière de trois ans d'expérience mérite autant qu'une autre qui en a 30! Après nous avoir enfoncé le morceau dans la gorge, on nous suggère dédaigneusement de nous adresser au programme d'aide aux employés!

Carole Parent  
Sainte-Foy

# L'Université Laval

AU CŒUR DE VOTRE QUOTIDIEN



## JEUX D'ENFANTS...

**L**es parents surestiment la prévalence des jeux d'argent chez les jeunes alors qu'ils sous-estiment les chances que leur propre enfant soit aux prises avec ce problème! Voilà ce qui ressort d'une enquête menée au printemps 2000 par les chercheurs Marie-Annick Côté et Robert Ladouceur, de l'École de psychologie, et par leur collègue montréalais Frank Vitaro. L'étude a porté sur 597 personnes de toutes les régions du Québec qui étaient parents d'enfants âgés entre 5 et 17 ans au moment de l'enquête téléphonique.

Les résultats de cette recherche, publiés dans une récente livraison de la revue *Psychologie canadienne*, montrent que les répondants estiment qu'environ 50 % des jeunes ont joué au moins une fois dans la dernière année. S'ils avaient misé là-dessus, ils auraient remporté le magot puisque l'Institut de la statistique du Québec vient d'établir que 51 % des jeunes s'adonnent à pareilles activités. Par ailleurs, les parents estiment que 17 % des jeunes sont des joueurs problématiques alors qu'une étude antérieure réalisée par l'équipe de Robert Ladouceur arrivait plutôt au chiffre de 10 %.

Les parents semblent mauvais juges quand vient le temps de mesurer les ravages du jeu sous leur propre toit. Ainsi, seulement 22 % des répondants croient que leur petit ange a déjà parié de l'argent ou un objet à des jeux de hasard et d'argent. L'équipe de Robert Ladouceur a déjà démontré que 86 % des enfants de 8 à 12 ans ont déjà misé de l'argent et 37 % ont misé un objet important dans des jeux de hasard. Par ailleurs, seulement 4 % des parents jugent que leur enfant s'adonne trop à pareils jeux, un estimé nettement inférieur à la prévalence du jeu problématique qui se situe quelque part entre 8 et 11 % chez les 9 à 17 ans. «Les parents mésestiment la probabilité que leur enfant soit un joueur problématique et ils établissent un double standard avec les jeunes en général», résumant les chercheurs.

Les jeunes actuels forment la première génération qui évolue dans un monde où l'incitation à parier est chose courante et leurs parents sont les premiers à éduquer des enfants dans un tel contexte, soulignent les trois chercheurs. Considérant que les habitudes de jeu apparaissent à un âge précoce, qu'elles sont reliées à celles des parents et que près de deux adultes sur trois s'adonnent aux jeux de hasard et d'argent, les familles actuelles sont les sujets d'une expérience sociale sans précédent. Expérience dont l'issue est aussi difficile à prédire que la combinaison gagnante de la 6/49.

**Les parents semblent mauvais juges quand vient le temps de mesurer les ravages des jeux de hasard et d'argent sous leur propre toit**

JEAN HAMANN



Photo Bill Becker - Presse canadienne  
Les jeunes d'aujourd'hui forment la première génération qui évolue dans un monde où l'incitation à parier est chose courante.

## La dernière marche

**L'accès au mariage constituerait pour les gais l'étape ultime vers une pleine égalité des droits**

**L**orsqu'il s'agit de défendre l'accès des homosexuels à l'égalité, Michel Dorais fait flèche de tout bois. Blagues, calembours, expériences vécues: ce professeur à l'École de service social ne néglige aucun moyen pour convaincre son auditoire d'agir sur la place publique afin que les députés fédéraux ratifient le projet de loi sur le mariage entre conjoints de même sexe. Conférencier invité, vendredi dernier, à un colloque sur l'homophobie organisé par l'organisme Fierté gaie de Québec, Michel Dorais n'en démord pas: l'accès au mariage constitue selon lui la dernière marche à atteindre pour une pleine égalité des droits, et si les gais, les lesbiennes et les transgenres perdent ce combat, ils vont du même coup perdre leurs acquis.

Manifestement, la campagne de haine contre les homosexuels qui souffle sur le Canada depuis que le gouvernement a déposé son projet de loi sur les mariages a fouetté les ardeurs de Michel Dorais, qui a constaté, en étudiant l'histoire de l'Église catholique, que cette institution qui défend aujourd'hui bec et ongles le mariage s'y est opposée pendant plusieurs centaines d'années. Selon le conférencier, il faut attendre le 13<sup>e</sup> siècle avant que les ecclésiastiques n'ajoutent ce sacrement à la liste de ceux célébrés par l'Église. À ses yeux, la vigueur du combat mené par les catholiques pour s'opposer aux unions publiques d'homosexuels s'expliquerait par d'autres raisons que leur volonté de protéger le mariage. «Cette campagne de haine contre les gais sert à camoufler les scandales autour des abus sexuels accomplis par l'Église», affirme Michel Dorais. Du même souffle, le conférencier dénigre le discours des catholiques qui prouvent une montée fulgurante du viol d'enfants dans les familles composées de conjoints de même sexe. «L'Église devrait balayer devant sa porte car les pédophiles sont à l'intérieur», soutient Michel Dorais qui dit avoir reçu plusieurs menaces de mort pour avoir pris position publiquement en faveur du mariage gai.

Selon lui, l'opposition qui s'exprime face aux mariages gais souligne bien la différence entre la tolérance et l'inclusion. Tant que l'homosexualité demeure privée et cachée, il semble facile de l'accepter. Il suffit par contre que les homosexuels demandent une reconnaissance publique pour que le discours se radicalise. À ses yeux, le combat pour le mariage gai dépasse donc la simple volonté de deux personnes qui s'aiment de s'unir, car il constitue un moyen pour la minorité homosexuelle de sortir de la honte. Dans son discours, il a donc invité le public à soutenir les députés sur le point de se prononcer sur le projet de loi pour ne pas laisser les intégristes de tout poil monopoliser la parole. «Il faut s'organiser, téléphoner, écrire aux députés, a expliqué Michel Dorais en brandissant des cartes postales de la Fondation Émergence à envoyer aux représentants fédéraux. Au lieu de haine, on parlera enfin d'amour...»

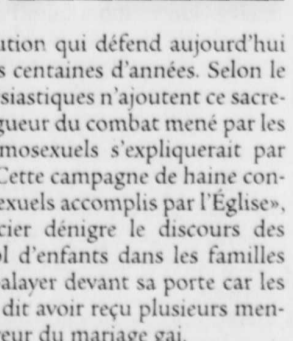


Photo Ian Barrett - Presse canadienne  
Manifestement, la campagne de haine contre les homosexuels qui souffle sur le Canada depuis que le gouvernement a déposé son projet de loi sur les mariages a fouetté les ardeurs de Michel Dorais, qui a constaté, en étudiant l'histoire de l'Église catholique, que cette institution qui défend aujourd'hui bec et ongles le mariage s'y est opposée pendant plusieurs centaines d'années.

PASCALLE GUÉRICOLAS

## Méchants TV Dinners!

**Les publicités qui touchent l'alimentation des enfants ont de quoi donner des boutons!**

**O**n savait déjà que les heures passées devant le téléviseur ne contribuaient pas à améliorer notre condition physique.

Voilà que des chercheurs du Groupe d'étude sur l'interdisciplinarité et les représentations sociales nous apprennent que le contenu télévisuel est lui-même «obésitogène», du moins en ce qui concerne la publicité sur les aliments visant les enfants. Les chercheurs Marguerite Lavallée (Psychologie), Estelle Lebel (Information et communication) et Anne-Marie Hamelin (Sciences des aliments et de nutrition) et les étudiantes Annie Bédard et Amélie Dubé arrivent à ce constat après avoir étudié le contenu de publicités diffusées, pendant une semaine, aux heures d'écoute les plus probables pour les jeunes du primaire.

Au cours des 483 heures de télévision enregistrées par les chercheurs, les réseaux Radio-Canada, TVA, TQS, Télé-Québec, Télétoon, Musique Plus et Musimax ont diffusé 7 673 messages publicitaires, dont 25 % à saveur alimentaire. Près des trois quarts (74 %) des produits alimentaires annoncés dans ces pubs ne font pas partie du Guide alimentaire canadien. Il s'agit essentiellement de grignotines, de friandises, de collations préparées et de diverses boissons. L'alimentation d'un enfant qui s'inspirerait uniquement de ces messages aurait de quoi donner des boutons aux nutritionnistes. «L'enfant ne consommerait aucun pain de grains entiers, pas de produits laitiers à la fois faibles en gras et en sucres, aucune légumineuse ni aucune noix, constateraient les chercheurs. Les seuls légumes qu'il consommerait seraient ceux qui proviennent de repas préparés ou de repas au restaurant. Son alimentation globale serait déficiente en fibres alimentaires; elle serait aussi fort probablement trop riche en gras total, en gras saturés et en sodium. Un repas sur trois serait un repas déjà confectionné provenant de l'épicerie ou du restaurant.»

**Quel code?**

Même si elle est mauvaise conseillère en matière d'alimentation, la télé ne se gêne pas pour dispenser des messages nutritionnels à son jeune auditoire. Les enfants canadiens passent 18 heures par semaine devant le petit écran et ceux du Québec fracassent la barrière des 20 heures. Lorsqu'il entre à la maternelle, un enfant nord-américain



moyen a déjà 5 000 heures de télévision dans la caboche. Ceci représente, *grasso modo*, 250 heures de messages sur la façon de se nourrir.

En matière d'alimentation, le segment de marché «enfants» n'est pas anodin, rappellent les chercheurs. «Chaque année, les quatre millions d'enfants canadiens de 2 à 12 ans dépenseraient 1,5 milliard de dollars de leur propre argent et influeraient sur l'achat d'articles domestiques à hauteur de 15 milliards de dollars.»

D'ailleurs, pour contrôler l'industrie de la publicité, l'Association canadienne des radiodiffuseurs s'est dotée d'un code pour les messages qui visent les enfants. «Les normes de ce code ne s'appliquent qu'aux produits exclusivement ou majoritairement utilisés par les 12 ans et moins, soulignent les chercheurs. Dans le cas précis de la

nourriture, notamment des boissons gazeuses et autres friandises sucrées ou salées, les normes ne s'appliquent pas puisque ces produits ne sont mangés ni exclusivement ni majoritairement par les moins de 12 ans.» Néanmoins, l'analyse des chercheurs montre que 30 % des messages publicitaires visent directement les jeunes en présentant des personnages enfants et adolescents. «Plusieurs messages visent directement les enfants malgré la réglementation canadienne à cet égard», jugent-elles.

Rappelons que plus du tiers des jeunes Canadiens ont un excès de poids et que la prévalence actuelle de l'obésité dans ce groupe d'âge - environ 13 % - aurait plus que doublé depuis 1981.

JEAN HAMANN

## Deux hommes-clés pour la sollicitation

**L**e recteur Michel Pigeon et le président du conseil d'administration de La Fondation de l'Université Laval, Louis Fontaine, annoncent les nominations de Claude Garcia, au poste de président de la campagne «De toutes les révolutions», et Michel Lamoureux, au poste nouvellement créé de président de La Fondation de l'Université Laval et responsable des grandes sollicitations.

Claude Garcia est diplômé de l'Université Laval en sciences commerciales, mention sciences actuarielles, (1963), de la London School of Economics and Political Sciences et Fellow de la Society of Actuaries et de l'Institut canadien des actuaires. Il est, depuis maintenant dix ans, président des opérations canadiennes de la Compagnie d'assurance Standard Life dont les actifs s'élèvent à plus de 29 milliards de dollars. Grand donateur de l'Université Laval, Claude Garcia a également joué un rôle très actif comme bénévole à titre de président du Gala des diplômés de la région de Montréal en 2002, de coprésident de la campagne pour la Chaire d'actuariat pour la région de Montréal, et de président du Comité de développement de la Faculté des sciences de l'administration, dont il a obtenu un prix Hermès en 2001. Comme président de la grande campagne «De



Claude Garcia



Michel Lamoureux

toutes les révolutions», il aura notamment la responsabilité de diriger le cabinet de campagne. Nul doute que son leadership et son expérience considérable dans le monde des affaires sauront insuffler à la grande campagne dont le lancement public est prévu pour 2005, un dynamisme propre à la mener à un éclatant succès.

Michel Lamoureux, dont le mandat à la Fondation a débuté le 11 août dernier, compte plus de 25 ans d'expérience dans les secteurs public et privé. Il a été notamment directeur général de la Fondation Charles E. Frosset pour les soins de santé, vice-président, relations extérieures, à la Fondation canadienne pour l'innovation, et président de la collecte de fonds à la Cour des arts, à Ottawa. En plus de diriger l'équipe de la Fondation, qui compte près de 50 employés, Michel Lamoureux travaille de près avec la haute direction de l'Université Laval et veille à maintenir les liens entre le cabinet de campagne, présidé par Claude Garcia, l'Université et le conseil d'administration de la Fondation. Michel Lamoureux, qui est aussi responsable des grandes sollicitations, est très heureux de pouvoir contribuer activement aux grands objectifs de développement de l'Université Laval.

PIERRE BÉGIN

# campus express

## LAVAL EXCELLE AUX EXAMENS CGA

En juin dernier, 80 étudiants de l'Université Laval se sont présentés à l'un ou l'autre des quatre examens de l'Ordre des comptables généraux licenciés (CGA), et 59 d'entre eux ont réussi, pour un taux de succès global de 79 %. Ce résultat place Laval au second rang des universités qui ont présenté plus de 50 candidats, derrière Sherbrooke (81 % de succès) mais devant les HEC (70 %), l'UQAM (64 %) et l'UQTR (63 %). Le taux de succès pour l'ensemble du Québec s'établit à 69 %. Parmi les candidats de Laval qui se sont distingués figure Stéphanie Herrman, qui a obtenu le premier rang au Québec et le deuxième au Canada à l'examen de fiscalité avec une note de 95 %. Sylvie Gosselin a terminé 4<sup>e</sup> au Québec au même examen (7<sup>e</sup> au Canada). Laurie Hamann s'est classée deuxième au Québec en vérification (6<sup>e</sup> au Canada), Chantale Simard a obtenu le 4<sup>e</sup> rang au Québec en finance et Pierre Fortin le 5<sup>e</sup> rang en vérification de gestion (8<sup>e</sup> au Canada). Ce taux global est dû en grande partie aux excellents résultats obtenus en fiscalité. Les candidats, qui ont bénéficié du bachotage animé par Martine Pagé, ont réussi l'examen dans une proportion de 79 %. Le taux moyen de réussite de l'examen de fiscalité s'établit à 67 % au Québec.



Stéphanie Herrman

## ORDRE DES CMA: LAVAL EN TÊTE AU QUÉBEC

L'Université Laval s'est classée première à l'examen d'admission de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec (2<sup>e</sup> partie) avec un taux de réussite de 91,9 %. Les résultats des 45 candidats de Laval sont supérieurs aux moyennes québécoise et canadienne qui se situent respectivement à 74,4 % et 67,2 %. La formation des étudiants a été assumée avec brio par l'équipe de professeurs et de chargés de cours de la Faculté des sciences de l'administration, tout particulièrement par Jean-François Henri, professeur assistant de l'École de comptabilité.

## ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE POUR LES NOUVEAUX DIPLÔMÉS

Le Club des diplômés de l'Université Laval à Québec propose à ces derniers de prolonger l'été en profitant des dernières récoltes, à l'occasion d'une grande épluchette de blé d'Inde qui se tiendra au lac Saint-Joseph, le samedi 20 septembre. Tours de lac en péniche, dégustation de blé d'Inde, hot-dogs, musique, volley-ball et surprises sont au programme. Les diplômés sont invités à apporter leurs consommations, leur maillot de bain s'il fait très beau et des vêtements chauds... s'il fait moins chaud! L'activité aura lieu, beau temps mauvais temps, car le club bénéficie des installations idéales pour assurer à ses membres le confort selon les conditions météo. Le coût est de 12 \$ pour les membres partenaires et à vie, et de 17 \$ pour les membres réguliers. Comme cette activité en sera une de bienvenue aux nouveaux diplômés de 2002-2003, ce sera gratuit pour eux. Une navette, à partir de l'Université Laval, sera offerte sans frais supplémentaires. Le départ se fera à 14 h du stationnement du Golf Campus dont l'entrée se trouve sur l'avenue du Séminaire. Pour les automobilistes, les indications seront transmises lors de l'inscription. Les autobus quitteront le lac Saint-Joseph une première fois vers 17 h, puis vers 19 h. Pour plus d'information et pour vous inscrire, contactez Nicole Faucher par courriel (Nicole.Faucher@adul.ulaval.ca) ou par téléphone (656-3242, ou 1 800 463-6875). Le paiement doit se faire avant 16 h, le 18 septembre, par carte de crédit.

## UN DIMANCHE À LA FERME

Une cinquantaine d'étudiants de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation (FSAA) participeront, le 7 septembre, à l'événement «Un dimanche à la ferme», organisé par l'Union des producteurs agricoles du Québec. Lors de cette journée spéciale, 208 fermes des quatre coins de la province ouvriront leurs portes aux visiteurs, question de mieux faire apprécier le travail des producteurs agricoles à la population et de faire la promotion des produits de chez nous. Les étudiants de la Faculté seront de la fête sur certaines fermes de la région de Québec, mais aussi en Montérégie, en Estrie, en Beauce, en Mauricie et sur la Côte-du-Sud, pour démontrer l'importance de la science dans la production agroalimentaire. Ils profiteront de cette occasion pour faire connaître les programmes de la FSAA et les intéressantes possibilités d'emploi dans le secteur des sciences agronomiques. Pour connaître la liste des fermes participantes ou avoir un aperçu des activités offertes dans chaque région, consultez [www.upa.qc.ca](http://www.upa.qc.ca).



Sebastien Champagne

## JAZZ ET MUSIQUE POPULAIRE AU TCU

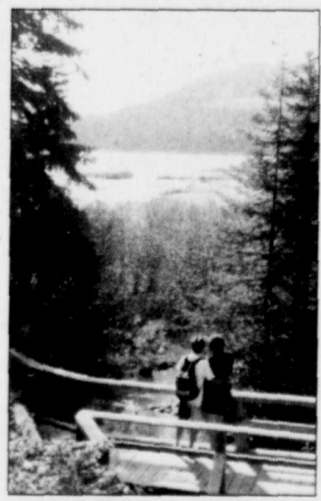
Vous êtes tous invités à assister au concert de jazz et de musique populaire qui aura lieu le jeudi 11 septembre, à 20 h, au Théâtre de la Cité universitaire (pavillon Palasis-Prince). L'entrée est libre. Les professeurs et les étudiants du programme «Diplôme en jazz et musique populaire» de la Faculté de musique viendront tour à tour, en petites formations avec chanteur ou chanteuse, vous présenter un

répertoire accessible et varié. Sous la coordination de Gabriel Hamel, guitariste et professeur à la Faculté de musique, cette activité vous permettra de faire connaissance avec de jeunes musiciennes et musiciens talentueux et dynamiques. Les formations regrouperont de quatre à huit interprètes (piano, basse, guitare, batterie, trompettes, trombones et saxophones).

## CLUB DE PLEIN AIR

Fondé en 1971, le Club l'AVAL du PEPS offre des activités peu importe la saison. Il s'adresse autant aux néophytes qu'aux participants aguerris. Les sorties ont lieu les fins de semaine, durant les congés fériés et pendant la semaine de lecture. Au menu selon la saison, les membres ont l'occasion de pratiquer le canot, le kayak, la randonnée pédestre, le camping, le coucher en refuge, le ski hors piste et la raquette. La carte de membre est offerte pour une session ou pour un an. Les personnes qui participent sans être membres le font à titre de participants occasionnels et paient à la journée. L'organisation des sorties se déroule lors de réunions préparatoires qui ont lieu les lundis soirs (mardis soirs, si congé) à partir de 19 h au local 3252. Lors de ces réunions, les membres en profitent pour échanger, préparer le matériel et distribuer les tâches. Pour une sortie, il faut se rendre le lundi soir précédent. Pour une expédition de trois jours ou plus, la réunion a lieu deux lundis précédents. Le transport s'effectue par covoiturage ou en louant des véhicules à prix très avantageux.

Les avantages de la carte de membre sont la location à prix forfaitaire pour l'équipement de camping, la possibilité de réserver sa place par téléphone le lundi de la réunion préparatoire et de participer le nombre de fois qu'on en est capable. Le matériel disponible au magasin du PEPS comprend: sacs de couchage d'été, sacs de couchage trois saisons, sacs de couchage d'hiver, sacs à dos, matelas isolants et tentes à deux ou quatre places, petits poêles, poêles deux ronds, gourdes, bâches, haches, sciottes, bottes, bâtons et skis de fond, raquettes, vestes de flottaison, pagaies, cordes et écopes, supports, porte-bagages et sacoches de vélo. Les sorties se font dans la région de Québec, mais aussi dans les régions de Charlevoix, de la Mauricie, de Bellechasse, de l'Estrie et même aux États-Unis, dans les États du Vermont et de New York surtout.



# NOUVELLE SAISON DE FOOTBALL

L'équipe du Rouge et Or entreprend sa saison gonflée à bloc

L'équipe du Rouge et Or football présente cette année une équipe mature et expérimentée puisque pas moins de 22 des 24 joueurs partants de son édition 2002 seront de retour. Le receveur de passes Jean-François Turgeon et le joueur de ligne offensive François Boulianne seront les seuls de ce groupe à avoir complété leur stage universitaire à la fin de la dernière saison. «Notre expérience est sans aucun doute notre plus grande force... mais il faut souligner que l'on pourra également compter sur des recrues d'impact», rappelle l'entraîneur-chef Glen Constantin, visiblement satisfait de son recrutement en pensant, entre autres, à Duane John, Yves Hercule et Éric Maranda en défensive, et à Marc Bujold, Jean-François Fortin et Pierre-Luc Yao en offensive.

«Avec le talent que possède cette équipe et la bonne préparation des joueurs durant la saison morte, nos objectifs se doivent d'être ambitieux, indique Constantin qui en sera à sa troisième saison à la barre du Rouge et Or. Nous voulons remporter le championnat de la conférence Québec et ensuite tout sera possible. Mais la route ne sera pas facile, la compétition sera féroce. Les gars devront jouer avec émotion et détermination tout en espérant être épargnés le plus possible par les blessures.» L'automne dernier, la troupe de Constantin présentait une fiche de six victoires et deux revers (deuxième au classement final derrière McGill) avant de s'incliner en demi-finale de conférence face aux Stingers de Concordia.

## Ouverture de la saison locale le 14 septembre

Ce sont ces mêmes Stingers que le Rouge et Or affrontera lors de l'ouverture de la saison locale au PEPS le 14 septembre. Le 20, l'équipe se rendra à l'Université de Sherbrooke pour y affronter le Vert & Or, nouvelle équipe du circuit universitaire. Le 28, ce sera au tour des Gaiters de Bishop's d'être les visiteurs au PEPS.

En octobre, le Rouge et Or visitera les Stingers le 4, recevra les Redmen de McGill le 12, se dirigera ensuite à Halifax le 18 pour croiser le fer avec les champions en titre de la coupe Vanier, les Huskies de Saint Mary's, pour finalement revenir au PEPS le 26 pour y jouer le dernier match de la saison régulière face aux Carabins de l'Université de Montréal.

La demi-finale de la conférence Québec aura lieu le 1<sup>er</sup> novembre et la finale le 8. La demi-finale canadienne (Mitchell Bowl) opposant le Québec et l'Ontario sera présentée en Ontario le 15 novembre. Finalement, les gagnants du Mitchell Bowl et du Uteck Bowl (anciennement Churchill Bowl) se disputeront la prestigieuse coupe Vanier au SkyDome de Toronto le 22 novembre.

## Billets

Il est toujours possible de se procurer des billets de saison pour six matchs locaux (les quatre matchs de saison régulière et deux rencontres éliminatoires) au coût de seulement 90 \$ pour les adultes et 42 \$ pour les étudiants. On peut également acheter des billets à l'unité pour chacune des rencontres. Il en coûte 15 \$



C'est le 14 septembre que les footballeurs du Rouge et Or sauteront sur le terrain du PEPS. Pour obtenir des billets: 656-FOOT.

pour les adultes et 8 \$ pour les étudiants pour un siège réservé, et 10 \$ pour un adulte et 5 \$ pour un étudiant en admission générale. L'entrée est toujours gratuite pour les enfants de 12 ans et moins en admission générale.

Pour se procurer ces précieux billets et pour obtenir de l'information sur les différents forfaits offerts, on n'a qu'à composer le 656-FOOT (656-3668) sur les heures habituelles d'ouverture des bureaux, ou à visiter le [www.rougeetor.ulaval.ca](http://www.rougeetor.ulaval.ca).

PAUL LANGLOIS

## ARTS VISUELS

# Des images sur leurs maux

Des patients fréquentant le Centre hospitalier Robert-Giffard font de surprenantes incursions dans le domaine de l'art et de l'écriture

Les artistes du programme *Vincent et moi* ont des idées plein la tête, même si on les a souvent accusés de perdre l'esprit. Ces créateurs fréquentent en effet le Centre hospitalier Robert-Giffard ou un de ses satellites, et s'adonnent à l'art par pure passion, comme n'importe quel sculpteur, peintre ou photographe. L'exposition «Mots de tête et maux d'esprit», présentée du 8 au 19 septembre à la salle d'exposition du pavillon Alphonse-Desjardins, se veut donc un clin d'œil à tous ceux qui ne voient la folie que comme un tourbillon de souffrances et de douleurs.



Jean Lapointe, Il y a Indien sous roche

«Il faut que les visiteurs se fassent leur propre idée sur les œuvres, explique François Bertrand, responsable du programme *Vincent et moi* au Centre hospitalier Robert-Giffard. Les artistes qui exposent éprouvent aussi du plaisir, manient les mots d'esprit.» La vingtaine d'œuvres présentées, toutes reliées au thème du visage ou de la tête, permettent d'en apprendre davantage sur les intérêts artistiques de peintres et de dessinateurs parfois autodidactes ou au contraire d'émment diplômés d'une école d'art. Qu'elles grimacent, qu'elles rient, qu'elles rêvent, ces figures constituent des sésames pour entrer dans les univers de chacun, sans les préjugés reliés habituellement à la maladie mentale.

Des textes, en lien ou non avec les œuvres présentées, accompagnent les tableaux et les dessins comme pour mettre des mots sur les maux de leurs créateurs. «Certains artistes utilisent l'écriture pour appuyer leur travail, indique



Richard Tremblay, Hélène Princesse d'Aladin



Steven Neill, La fée des dents



Yvan Bouchard, Le père de famille

François Bertrand. Il arrive aussi que des écrivains soient secoués par les images affichées au gré des expositions et qu'ils réagissent en écrivant.» Un des buts poursuivis par *Vincent et moi* touche justement à la rencontre entre des publics venus de différents horizons en permettant notamment la diffusion des œuvres en dehors du milieu médical.

## Ouvrir l'art

En place depuis deux ans au Centre hospitalier Robert-Giffard, ce programme offre une collection de prêt d'œuvres d'art accessible non seulement au per-

sonnel hospitalier, mais également à des institutions culturelles comme les musées ou les théâtres. Sorties du cadre médical, les œuvres volent ainsi de leurs propres ailes sans que le spectateur se préoccupe de l'évolution thérapeutique de leurs concepteurs. Aux yeux de François Bertrand, *Vincent et moi* constitue donc une véritable bouffée d'air pur pour ceux qui se font régulièrement tancer, juger et critiquer pour cause d'anormalité. Venez vous faire votre propre idée en visitant l'exposition...

PASCALLE GUÉRICOLAS



Le contenu de ces pages est produit et édité par le Service des communications de l'Université Laval. Visitez Alérion, le site Web de l'Université Laval, à l'adresse suivante: <http://www.ulaval.ca>



Diane Nadeau, cardiologue. Aime vraiment son emploi.

  
LE PLUS GROS SITE D'EMPLOIS AU QUÉBEC